N°332 du 26 mai 2015-Siège: 106 bis, Rue Ewo Ouenzé-Site:www.lepatriote-congobrazza.com:Tel. 06.664.18.19 / 05.578.72.05

LE PATRIOTE

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

Méfiez-vous de l'homme nu qui vous propose sa chemise.

Consultations nationales

LE DESTIN DU CONGO ENTRE LES MAINS DE SES FORCES VIVES

☞ 2-3

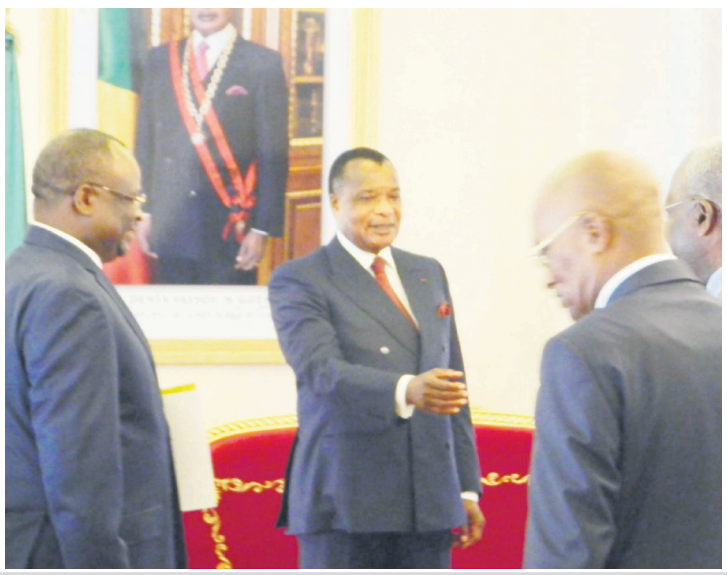

Passage de l'analogique au numérique dans l'audiovisuel

«AU CONGO, LE GOUVERNEMENT DÉCIDERA EN TEMPS OPPORTUN DU BASCULEMENT»

☞ 14

Jean Itadi

« LES LEADERS POLITIQUES CONGOLAIS JOUENT AU DÉ AVEC L'AVENIR DU PAYS »

Le Congrès africain pour le progrès (Cap) s'attend à participer au « vrai dialogue » que convoquera le président de la République et non aux consultations sur la vie de l'Etat et de la nation. Pour son président, les leaders politiques congolais « jouent au dé avec l'avenir du pays ». Dans cette interview accordée à la veille de la reprise des consultations nationales, Jean Itadi dénonce « l'inconscience pure » de la classe politique congolaise et appelle au sens de responsabilité de tous.

☞ 7

QUAND LE FROCAD CHOISIT DE S'ISOLER

☞ 6

CONSULTATIONS NATIONALES OU L'ART DE VIVRE DANS LA NON-VIOLENCE

☞ 5

Coopération Congo-Italie

DES CONGOLAIS BIENTÔT FORMÉS DANS LES MÉTIERS DE LA MÉCANISATION ET DE LA TRANSFORMATION DE VIANDE

☞ 10

Santé

DE NOMBREUSES STRUCTURES DE SANTÉ CRÉÉES

☞ 11

LA CRISE CENTRAFRICAINE EN VOIE DE RÉSOLUTION

☞ 12

55ème anniversaire de Radio Congo

LA NOUVELLE GÉNÉRATION FACE AU CHALLENGE DU MOMENT

☞ 13

Consultations nationales

LE DESTIN DU CONGO ENTRE

Depuis le 20 mai 2015, le président de la République prête une oreille attentive aux forces vives à propos de la vie de l'Etat et de la nation. Denis Sassou N'Guesso recueille les propositions de l'opinion nationale sur l'avenir institutionnel du Congo, le succès de incontournable et l'imminent dialogue national et la « gouvernance électorale » prélude à la prochaine présidentielle. Mieux qu'un simple acte d'audition de la classe politique, de la société civile, des confessions religieuses et des individualités, ces consultations nationales relèvent de la mise en œuvre d'une démocratie participative. L'acte salué par l'ensemble des organisations et individualités qui ont accepté d'ouvrir directement leur cœur au chef de l'Etat, permettra à son initiateur de se faire une idée nette sur les grandes décisions relatives au devenir de l'Etat et de la nation.

En une semaine, outre le jour d'ouverture où seul trois formations politiques avaient été reçues, une dizaine de responsables des partis, des associations et des plateformes politiques, de la société civile et des confessions religieuses, ainsi que des individualités défile, en moyenne, chaque jour devant le « père de la nation», dans la salle des ambassadeurs au palais du peuple.

C'est presque le contre-pied des rencontres citoyennes que le président organise quand il est en séjour à l'intérieur du pays, ou comme récemment avec une délégation du Kouilou et de Pointe-Noire, à Brazzaville. A la différence de ces rencontres de proximité avec les forces vives d'un département ou d'une zone géographique donnée pendant lesquelles un débat franc est engagé entre le président et ses interlocuteurs sur la gouvernance publique et les besoins pressants, les consultations nationales sont un simple moment d'écoute. Elles ne donnent lieu à aucun débat.

Pour avoir une idée nette sur différentes opinions qui s'affrontent en rapport avec l'actualité politique de l'heure marquée par le débat sur le changement ou non de constitution, la gouvernance électorale et la convocation d'un dialogue inclusif, Denis Sassou N'Guesso écoute tout simplement le peuple.

Le protocole reste le même. Après les accolades avec le chef de l'Etat, la délégation reçue expose son diagnostic de la situation nationale, propose sa prophylaxie pour garantir la paix à travers la résolution des grands problèmes politiques de l'heure.

A la sortie, chacun sse confie à la presse.

Claude Alphonse Nsilou, Rc (Majorité) : ***Si nous devons garder la paix, le président Sassou fait partie de la solution***

Claude Alphonse Nsilou

« *Notre position n'a pas changé. Nous avons toujours la paix à l'esprit. Nous passerons, mais devons tout faire de manière que nos enfants et petits-enfants vivent demain dans la paix. Cela suppose des solutions politiques. Les gens ne se rendent pas compte que c'est une chance que nous avons de vivre la paix. On peut partir d'un point à l'autre du Congo sans être inquiété. Il y a un homme qui a été au centre de cette œuvre. C'est le président Sassou. Ça au moins, il faut le reconnaitre. Si nous devons garder la paix, le président Sassou fait partie de la solution. Sur les approches ça change. Le Rc pense qu'on peut autrement trouver la solution politique que de conseiller le changement de la constitution. Il m'a semblé intéressé par la solution politique que nous avons proposée. Il va l'étudier. Nous lui avons dit que l'approche relative au changement de la constitution peut être évitée. Elle n'est pas bonne. Il y a une autre approche qui peut faire que ce pays reste dans la paix avec lui. Qu'il reste dans la paix aujourd'hui, demain et après-demain. Nous avons discuté avec la base et la communauté internationale sur cette approche, avant de la proposer. Nous pensons que ça peut passer* ».

Chris Antoine Walembeaud, Cpr (Opposition républicaine) : ***L'opposition radicale vient de manquer encore un rendez-vous avec l'histoire***

« *Nous ne comprenons pas l'attitude de nos frères de l'opposition radicale qui n'ont pas voulu profiter de l'opportunité qu'offre le président de la République pour discuter des questions d'actualité. Il ne s'agit pas de Denis Sassou N'Guesso, mais de l'institution président de la République qui décide de la vie de la nation, au moins jusqu'à la fin de son mandat. Je suis tellement surpris que l'argumentaire développé ne m'a pas convaincu. Mais c'est aussi ça la démocratie. Nous n'avons certes pas le droit d'inventaire sur le comportement des autres, mais c'est encore une occasion ratée. L'opposition radicale vient de manquer*

Chris Antoine Walembeaud

encore un rendez-vous avec l'histoire. J'apprécie l'attitude du secrétaire général de Mcddi qui a dit qu'il profite de l'occasion pour dire au président de ne pas changer la constitution. Répondre à l'invitation est un acte républicain. On peut ou ne pas adhérer à ce que le chef de l'Etat va dire. La convention des partis républicains a exprimé la nécessité de convoquer un dialogue inclusif et la possibilité d'y inscrire tous les sujets. Y compris la question constitutionnelle. Si ceux qui se battent pour le changement donnent les motivations qui suscitent un consensus, nous soutiendrons ce qui est consensuel. Nous avons souhaité le consensus sur les grandes questions de la vie de l'Etat et de la nation. Nous avons déploré le manque d'autonomie de la Conel et relevé qu'à 14 mois de la présidentielle, les actes préélectoraux n'aient pas démarré, faute de financement. Le président a encore martelé qu'il y aura élection en 2016 et qu'il ne faut pas penser à une transition. La Convention des partis républicains, le Cnr sort satisfait de la rencontre avec le chef de l'Etat ».

El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka, l'Œil du peuple (Société civile) : ***La concertation est une bonne démarche, mais le référendum c'est la finition.***

« *Le changement de la constitution est un engagement pris par l'œil du peuple depuis longtemps sur la base d'un projet de constitution que nous avons rédigé et que nous venons de présenter encore au président de la République. Il montre le décalage dans le fonctionnement des institutions de la République. Notre position sur le changement de politique et de profiter de l'expérience du président de la République est d'engager ce dialogue. Le Congo ne mérite pas de changement par un coup d'Etat. Nous avons parlé de l'impunité,*

El Hadj Djibril A. Bopaka

du vol, du gachis, du désordre dans les administrations, du panier de la ménagère. Je pense que le président de la République nous a écoutés quand nous avons parlé du dialogue et du référendum. Personne ne doit bloquer une décision qui touche toute la nation. La concertation est une bonne démarche, mais le référendum c'est la finition ».

Guy Brice Parfait Kolélas, Mcddi (Majorité présidentielle) : ***Le pays était crispé, il fallait une telle décrispation.***

« *Le pays était crispé. Il fallait une telle décrispation. Nous venons de lui donner les conclusions du congrès extraordinaire du Mcddi et les solutions envisagées quant au débat sur la constitution et à l'état de la nation. Nos solutions sont dans le respect de l'ordre constitu-*

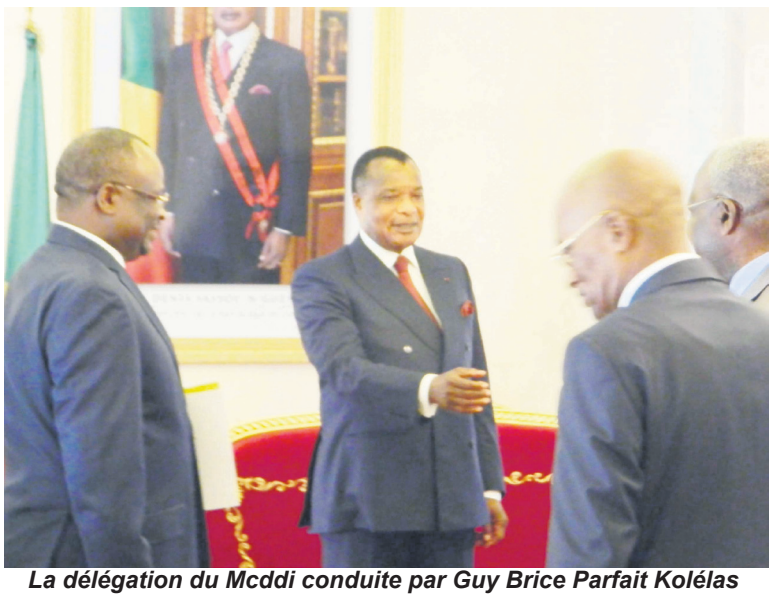

La délégation du Mcddi conduite par Guy Brice Parfait Kolélas

tionnel auquel tient le Mcddi, à l'application des conclusions des concertations de Dolisie, d'Ewo et de Brazzaville. La primeur est au président qui va écouter tous les autres et en faire bon usage. On ne créé pas un parti politique pour faire de la figuration, mais pour la conquête du pouvoir. C'est le père de la nation. Il a pris acte. Il digère tout ce qu'on propose et fait une synthèse qu'il présentera au peuple. Je salue la démarche adoptée par le président de la République ».

Josué Rodrigue Ngouonimba, Ufd (Majorité) : ***Le changement de la constitution se fera***

Josué Rodrigue Ngouonimba

« *Nous avions demandé qu'il faille que nous allions au référendum avant la fin de l'année pour que nous soyons fixés sur le devenir du Congo. L'Ufd a évoqué la révision de l'accord du 14 février 2001. Il faut que l'Ufd s'asseye avec le Pct, à mi-parcours, pour évoquer le devenir de nos familles politiques. Dans cet accord, l'Ufd s'engage à soutenir le candidat Sassou N'Guesso. Nous avons dit au président que le changement de la constitution que nous appelons de tous nos vœux se fera. Au cas où il est candidat, nous le soutiendrons. Au cas contraire nous repartirons à la base pour décider* ».

Suite page 3

LES MAINS DE SES FORCES VIVES

Suite de la page 2

Jean Michel Bokamba Yangouma Mgc (Partis du centre) : ***Nous tenons à ce qu'il y ait un dialogue bien préparé***

J.M. Bokamba Yangouma

«*Je crois qu'après avoir suivi le débat à travers les déclarations des uns et des autres, le chef de l'Etat a voulu aussi avoir le contact direct avec les différents courants politiques. En tant que centre nous avons voulu soumettre nos doléances sans intermédiaire, au président de la République. Il s'agit des problèmes de paix. Nous estimons que les problèmes du Congo ne peuvent être réglés que par le dialogue. On a fait les frais de la violence en 1997 et il n'est plus question de ne pas être vigilant ». Nous sommes très heureux de ce contact direct. Les problèmes du Congo ne peuvent pas trouver de solution en dehors du dialogue. Nous avons tiré profit de son expertise sur la paix dont la Rca. Nous tenons à ce qu'il y ait un dialogue bien préparé pour qu'on traite sereinement des questions du pays* ».

Benjamin Bounkoulou, Ur (Majorité) : ***Le président écoute directement les responsables***

« *Le président consulte les forces vives sur l'avenir des institutions, sur le dialogue et sur ce que les uns appellent pompeusement la gouvernance électorale, le changement de*

Benjamin Bounkoulou

la constitution. Il écoute directement les responsables politiques, après l'étape des déclarations ».

Céphas Germain Ewangui, Fosocel (Société civile) : ***La démocratie n'est pas un problème de passion***

« *La démocratie n'est pas un problème de passion, ni un problème d'émotion. C'est un problème des règles pour lesquelles nous avons discuté avec le président de la République. Nous l'avons encouragé dans la démarche initiée de consultations nationales. Il aura sûrement une option à prendre, mais nous regrettons les procès d'intention qui ont conduit certains à rater*

des pareilles occasions. Nous n'avons pas eu notre langue dans la poche et sortons de là satisfait, espérant que de telles démarches ne peuvent que contribuer à la promotion de la démocratie au Congo. Concernant les élections, nous avons dit qu'il est inadmissible que dans un Etat démocratique, on organise des élections dont les résultats sont toujours sujets à caution. Sachant que je suis président d'une plateforme spécialisée dans les élections libres et transparentes et que je suis 4ème vice-président de la Conel, il m'a renvoyé la question comment vous organisez des élections dont les résultats suscitent des problèmes. Nous lui avons apporté les mécanismes. Nous constatons que les critiques sont parfois faites de façon émotionnelle ».

Apollinaire Mouyambo, Mudec (Majorité) : ***Il va falloir réformer nos institutions***

«*En tant que membre de la majorité présidentielle, nous avons déjà constaté que la constitution actuelle était déjà inadaptée. Il va falloir réformer nos institutions pour que demain on puisse gouverner autrement. Le Mudec a proposé d'accom-*

Apollinaire Mouyambo

pagner le président de la République dans sa démarche.

Wilfrid N'Guesso, Club 2002-Pur (Majorité): ***Le Club 2002 a opté pour la nouvelle République***

« Le chef de l'Etat vient de faire une fois de plus, la démonstration de sa grandeur d'homme d'Etat, d'homme de dialogue. Nous avons fait un tour d'horizon de la situation politique du pays et nous nous sommes apesanti sur le débat sur le changement de la constitution qui agite toute la société congolaise. Il n'y a ni ambiguïté,

Wilfrid N'Guesso

ni ombre. Le Club 2002 s'est exprimé l'an passé. Le Club 2002 a tenu tout un congrès au terme duquel il a opté pour la nouvelle République. Le 20 janvier dernier, le Club 2002 a été signataire de la grande déclaration de la majorité présidentielle pour le changement de la constitution. Notre position est claire ».

Valère Mabiala Mapa, Centre gauche : ***Nous voulons d'un dialogue «dépréalabilisé»***

Valère Mabiala Mapa

« *C'est une rencontre d'une profondeur inestimable. Nous avons fixé le président sur la nécessité de doter le Congo d'une nouvelle loi fondamentale. Plus adaptée, plus objective et qui réponde mieux aux objectifs de l'heure. Le pays doit s'acheminer vers la nouvelle République dont cette loi sera le fondement. Nous voulons d'un dialogue « dépréalabilisé ». Qu'il ne soit assujetti à aucun préalable, franc et fraternel permettant aux Congolais de s'entendre et de s'accorder pour mettre le Congo sur la voie d'un nouveau départ. Les mouvements radicaux qui ont refusé de rencontrer le président de la République assumeront les retombées de leur décision. Nous le déplorons parce qu'il s'agit d'une occasion propice et précieuse offerte par le chef de l'Etat à tous les acteurs de la vie publique pour exprimer nos opinions sur l'évolution du pays* ».

Bernard Yves Mahoungou-Massila, Caresco (Société civile) : ***Il faut respecter la nation comme on respecte Dieu***

« *Nous avons échangé sur le dialogue que nous voulons inclusif et sans préalable. Le dialogue est le seul espace de décision des affaires du pays. Même le pape, dans son message du 25 décembre 2014 a demandé aux dirigeants du monde politique d'appeler leurs opposants au dialogue. Nous avons pris une décision divine et l'avons confirmée devant le président. L'échange était aisé. Le pape n'est pas congolais. Ceux qui sont dubi-*

Bernard Yves Mahoungou-M.

tatifs devraient faire avec. Il n'y a pas d'autre chemin. Autant le pape représente la divinité, le président est le père de la nation. Il faut respecter la nation comme on respecte Dieu. Dieu c'est le pape, la nation c'est le président ».

Ernest Otsouanga

La parabole de l'éléphant

LES OREILLES DE L'ÉLÉPHANT

Mon grand-père a ouvert notre causerie du soir par une phrase anecdotique : «q*ue celui qui est sourd aille emprunter les oreilles chez l'éléphant, lui qui en a de plus grandes et de plus sensibles*». En fait, on se trompe souvent à croire que la mémoire de l'éléphant est le seul mérite de cet animal, puisqu'il dispose d'un autre atout inestimable : l'hypersensibilité de son ouïe.

Chez nous, on dit que l'œil de l'éléphant est placé sur la montagne pour tout voir, tandis que son oreille est au pied de la montagne pour recevoir toutes les sons. Ses larges pavillons mesurant jusqu'à plus d'un mètre de rayon lui permettent de capter tous les micro-sons qui échappent à la sensibilité de l'oreille humaine. Mon grand-père insiste : « l'éléphant écoute tout ».

Selon lui, sur de longues distances, l'éléphant réagit aux vibrations émises par ses congénères. A en croire le vieil homme, les pieds de ce spécimen zoologique viennent au secours de ses oreilles. Dès lors, toutes les émissions acoustiques sont transformées en ondes sismiques diffusées dans le sol et parviennent à ses oreilles par voie pédestre. «Il est susceptible d'entendre avec ses pieds à plus de 30 kilomètres», indique unanimement le monde des chasseurs. Ainsi, il lui arrive de décamper après avoir reçu des messages découlant des lointains grondements de tonnerre, signes annonciateurs du mauvais temps. Les chasseurs d'éléphants sont souvent surpris par les comportements spontanés qu'ils adoptent au moment où, apparemment, rien ne les prédispose à cela ; parfois, c'est une fuite brutale ou une nervosité subite et inexplicable...

Aussi, mon grand-père a-t-il suggéré, sourire aux lèvres que l'éléphant pourrait aider l'homme à entrer en harmonie avec sa sensibilité tactile, mais aussi à être physiquement et intuitivement sensible aux vibrations de l'écorce terrestre.

Et d'ajouter : « *Mon petit, sais-tu pourquoi dans ce village, il y a des gens qui ont adopté le patronyme d'«oreilles de l'éléphant ? Loin d'être une appellation vulgaire, elle est reconnue à ceux qui sont toujours prêts à tout écouter et ils écoutent beaucoup. Généralement, il s'agit de ceux-là qui sont au courant de tout ce qui se passe dans le village et dans les environs. Ouverts à tous, à priori ils ne rejettent aucune information. Ils sont au confluent de tous les bruits qui circulent dans le corps social* ».

J'ai compris. N'est pas « oreilles de l'éléphant» qui le veut. Essentiellement, il s'agit d'un petit nom qui vante d'abord les qualités de l'animal lui-même, avant d'être transposées à celui qui s'identifie à lui.

Jules Débel

Rencontres citoyennes en cours

LA MAIN TENDUE DE DENIS SASSOU N'GUESSO ET LES INCOHÉRENCES D'UNE FRANGE DE L'OPPOSITION

Dans la perspective des grands rendez-vous politiques qui pointent à l'horizon, et aux fins de créer les conditions des lendemains sans heurts, le Président de la République a initié une série de rencontres citoyennes avec l'ensemble des forces vives de la nation. Une démarche saluée par la majorité de l'opinion qui perçoit en cela, l'occasion non, de faire changer d'avis à qui que ce soit, mais une opportunité de « traiter en frères les problèmes qui nous concernent », ainsi que l'a signifié Mathias Dzon au cours d'une interview à l'hebdomadaire « Le Patriote ». Mais, une partie de l'opposition regroupée au sein du Front Républicain pour le Respect de l'Ordre Constitutionnel et l'Alternance Démocratique (FROCAD) rejette énergiquement la main tendue du Chef de l'Etat, au motif qu'elle serait un piège. En fait, une attitude qui est en réalité, un alliage d'incohérences récurrentes observables dans cette famille politique.

C'est vrai que la politique balade ses acteurs et les enivre. Chez certains, elle entretient la confusion en égarant les esprits. Le Front Républicain pour le Respect de l'Ordre Constitutionnel et l'Alternance Démocratique (FROCAD) nous en fait la démonstration. Paul Marie Mpouélé qui se prévaut du refus qu'oppose ce front à la démarche du Chef de l'Etat, se révèle au monde comme un homme politique véritablement improvisé, sans vision ; mais qui, paradoxalement, semble jouir de la capacité exceptionnelle de ne voir que des choses qui n'ont aucune existence réelle. L'activisme politique qu'il mène aveuglément sur les ondes des radios étrangères lui donne l'illusion d'une certaine assise politique dans son pays ou d'une auréole internationale, quand bien même l'homme n'est que l'ombre de lui-même, un illustre inconnu n'ayant qu'une idée vague des arcanes de la politique et de chacun des départements du Congo dont il prétend défendre les intérêts. Parlant abusivement du peuple qu'il connait à peine, l'homme aurait beaucoup à apprendre en consultant les annales politiques du Congo pour comprendre le sort que l'histoire a réservé à ceux qui, comme lui, avaient choisi « la stratégie du perroquet », notamment en s'assignant de petits rôles, de basses besognes, consistant à insulter, à diffamer et à discréditer ceux qui ne partageaient pas leurs convictions politiques. On le sait, ces « supermen » de la démocratie congolaise naissante ont fini par se mordre la queue avant d'être rangés dans le placard de l'oubli. Mpouélé gagnerait sans doute en se posant la question suivante : « *que sont devenus tous les frondeurs de la conférence nationale souveraine, ces jeunes loups de la politique qui avaient fait trembler le Palais des Congrès par leur excès de zèle ?* ». Du fond de leur tombe, Ambroise Edouard Noumazalay, Jean-Pierre Thystère Tchicaya, Bernard Kolélas Bakana et André Milongo, lui répondraient assurément : «*tous sont ''morts'' politiquement et poussés précipitamment vers la sortie par leur immaturité* ».

C'est vrai que l'initiative du Chef de l'Etat de se concerter avec les forces vives de la nation ne saurait faire l'unanimité. Mais, il y a lieu de constater que la plupart des leaders de l'opposition n'entendent pas rater cette opportunité pour dialoguer avec le pouvoir sur les grands sujets qui engagent la vie de la nation. Ceux-là ont conscience de la charge qu'ils portent en tant que leaders politiques en mission de leurs partis et de l'ensemble des militants. En répondant à l'appel du Chef de l'Etat, ils ont su mesurer toute la considération due, non pas à l'homme Sassou N'guesso, mais à la fonction qu'il incarne. En hommes politiques avertis, ils ont réalisé qu'il n'y a aucun intérêt pour eux, à manquer du respect à de hautes fonctions auxquelles ils aspirent. En plus, ils comprennent parfaitement que la démocratie par essence, est un mode de gestion des affaires publiques fondé sur le partage, l'échange au moyen du dialogue. Se dire démocrate et rejeter toute idée de dialogue est un illogisme qui traduit plutôt un infantilisme politique suicidaire ; parce que la politique de la chaise vide est une attitude d'auto disqualification. L'histoire nous enseigne qu'en son temps, le Général de Gaulle avait eu recours à cette attitude pour marquer son refus à la mise en œuvre de la politique agricole commune et du Parlement Européen ; exposant ainsi son pays, la France à une grande impopularité. En fin de compte, le compromis fut trouvé, l'idée a triomphé.

L'argumentaire développé par Mpouélé au nom du FROCAD pour justifier le refus de cette plateforme à l'initiative du Chef de l'Etat est si fragile et puéril que ceux qui se reconnaissent en cette frange de l'opposition ne manqueront pas un jour, de regretter cette attitude démissionnaire qui les éloigne des cercles de décisions. En somme, une attitude à usage personnel des leaders du FROCAD qui ne sert nullement l'intérêt général.
Cela traduit sans doute la vulnérabilité des hommes qui composent ce cartel politique.

Le FROCAD avoue sa vulnérabilité…

En effet, si l'opposition était si forte et si bien soudée comme ses leaders le disent souvent, elle n'aurait pas à craindre d'être divisée au cours d'un simple entretien avec le pouvoir; elle aurait plutôt saisi cette opportunité pour convaincre et dissuader la majorité au pouvoir de ses intentions qui seraient en désaccord avec les principes démocratiques et les intérêts du peuple dont ils s'en prévalent. Car, on ne saurait constituer un bloc politique homogène porteur d'espoirs tout en ayant peur d'affronter un homme que l'on croit fragilisé par l'usure du pouvoir et qui ne représenterait plus rien dans l'opinion. Non. Il n'y a que des politiciens incohérents dans leur démarche et incertains de leur poids politique réel pour entretenir ce clair-obscur.

Mathias Dzon, l'un des tenants de cette démarche a habitué l'opinion à ses volte-face ; ce qui confirme son manque de sincérité, lui qui a suggéré il y a peu de « *traiter en frères les problèmes qui nous concernent*». La question est de savoir: quels sont ces frères qui ne peuvent se mettre ensemble pour échanger sur un sujet qui préoccupe la famille et menace de la diviser?

Pourtant la sagesse voudrait que les problèmes qui engagent la vie de tous ne soient pas gérés avec passion et émotion et recommande que l'on fasse taire tout sentiment négatif : rancœur, haine, tribalisme… Car, aucun patriote digne de ce nom n'aurait raison de se détourner de toute initiative visant à réfléchir sur le destin de son pays et de son peuple.

En croyant tourner le dos à Denis Sassou-N'guesso, c'est plutôt au Congo et à son avenir que Mpouélé et ses compagnons ont choisi de tourner royalement le dos. Hélas !

Jules Débel

CONSULTATIONS NATIONALES OU L'ART DE VIVRE DANS LA NON-VIOLENCE

Tout le monde s'accorde à dire qu'il n'y a aucun Etat au monde qui ne souhaiterait vivre en paix. Hérodote qui est considéré comme le père de l'histoire, l'a d'ailleurs affirmé sans ambages en ces termes : « *nul homme n'est assez dénué de raison pour préférer la guerre à la paix* ». Ainsi, les concertations nationales initiées par le Chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso, s'inscrivent parfaitement dans cette logique. La classe politique congolaise et la société civile se doivent ainsi de saisir cette opportunité qui consiste à faire émerger ce qu'il y a de positif en elle, pour le plus grand profit et le bonheur du peuple.

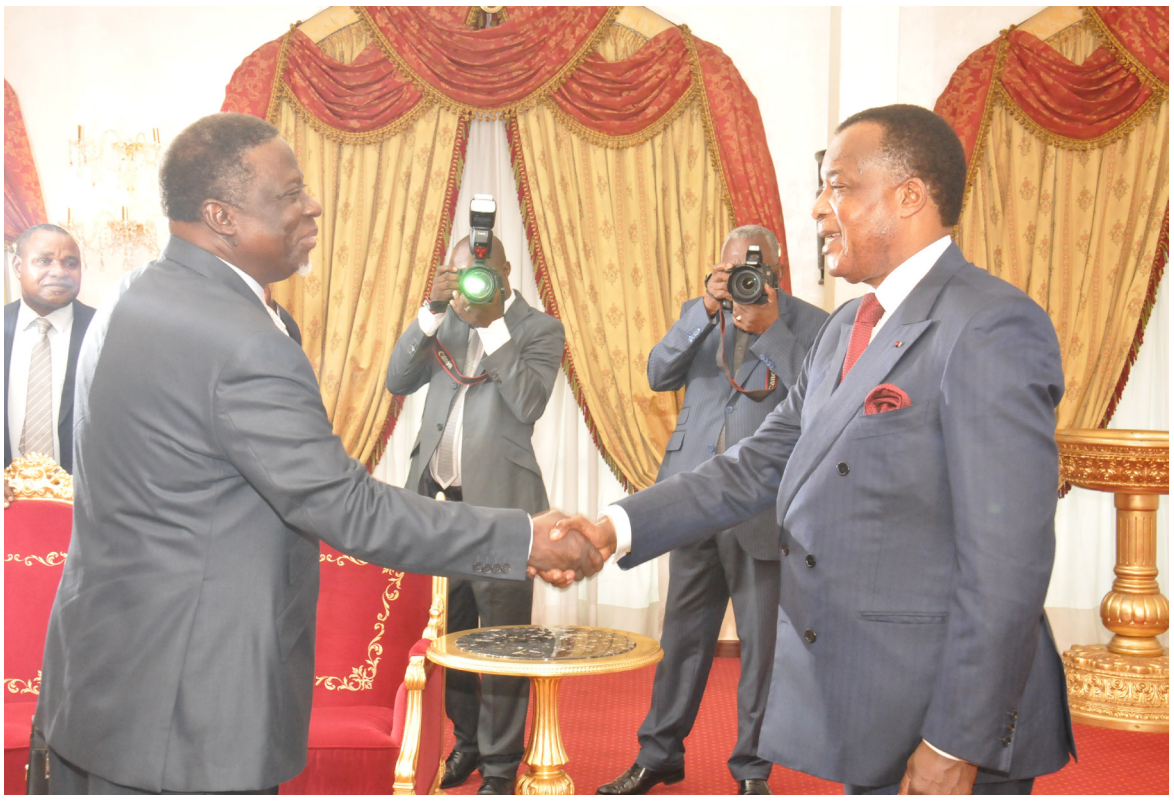

Il ne saurait en être autrement. Parmi les principaux reproches que l'opposition a toujours fait au Chef de l'Etat figure en bonne place, le manque de concertation directe avec elle. En initiant ce cadre, le Président de la République, non seulement a reconnu la pertinence de leur revendication, mais aussi tient à amener l'opposition à prendre ses responsabilités. Face aux dangers qui menacent la paix au Congo, par rapport au débat suscité par le changement ou non de Constitution, une nouvelle éthique politique s'avère nécessaire. L'éthique de la responsabilité et du dépassement de soi. Les acteurs politiques sont instamment appelés à comprendre que les changements institutionnels, politiques, économiques sont des actes nécessaires pour faire avancer le pays. Dans tout cela, le dialogue apparait à la fois comme un préalable et un outil précieux pour les communautés déchirées par des conflits violents ou en proie à de graves tensions politiques.

Les présentes consultations recèlent donc un enjeu important pour l'avenir de notre pays, parce qu'elles visent à transformer les conflits potentiels en dialogues paisibles, permettant à chacun de dire au Chef de l'Etat ce qu'il pense sans susciter d'hostilité et à rendre les rapports interpersonnels plus fraternels et la vie plus belle, pour chaque citoyen et pour ceux qui ont choisi le Congo comme leur seconde patrie. Peu importe que ces consultations se tiennent à un moment où le débat sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002 a pris de l'ampleur et toute sa vigueur. Les acteurs politiques doivent malgré tout prouver leur patriotisme en brandissant le drapeau national en accordant ainsi la priorité au Congo. Ces consultations ont l'avantage d'instaurer entre le Chef de l'Etat et ses compatriotes un langage de liberté et d'égalité, un langage naturel qui leur permette de traduire leurs convictions profondes dans le strict respect mutuel.

Dans toute société qui se veut organisée, il n'y a aucun problème, de quelque nature que ce soit qui paraisse insoluble. La recherche de la solution idoine n'appartient pas seulement à celui qui préside aux destinées de la nation qui, dans ce cas de figure apparait comme le facilitateur, mais plutôt incombe à toutes les forces vives de la nation. Ces consultations qui revêtent le caractère d'une enquête exploratoire, vont permettre au Chef de l'Etat de se faire sa propre opinion sur ce que les acteurs politiques pensent de l'organisation du dialogue au Congo. Ce contact direct permettra aussi aux acteurs politiques de comprendre les intentions réelles du Chef de l'Etat sur cette grand-messe en perspective et sur le respect du calendrier électoral de 2016 et 2017. De ce commerce d'idées bénéfiques pour les parties en présence, va naitre forcément un climat de confiance et de sérénité en lieu et place du climat délétère qui s'emparait progressivement de l'opinion nationale. Celle-ci commençait à redouter de plus en plus un conflit armé au Congo.

Il va de soi que personne n'aime la guerre. Elle n'apporte que des souffrances et des tourments. La guerre sème forcement la mort et détruit tout ce qui fonde l'âme d'une nation. En gros, la guerre est une violence qui ne connait pas de borne. Le Président de la République qui tient à la consolidation de la paix, a tendu la main aux leaders d'opinion qui doivent de leur côté s'affranchir des préjugés pour éviter à notre pays les affres d'une guerre fratricide. La construction d'un Congo fraternel et solidaire est intimement liée au comportement politique de chacun d'eux. Cet espace du donner et du recevoir a été expressément créé par le Chef de l'Etat, pour faire connaitre aux Congolais qui commencent à se regarder en chiens de faïence, les moyens d'entente pacifique dont le besoin s'avère urgent pour l'unité des filles et des fils du Congo. Au nombre de ces moyens, figure incontestablement le dialogue.

Patrick Yandza

LIBRES PROPOS

LE DROIT D'INGÉRENCE : UN PRINCIPE ABSURDE

Depuis quelque temps, l'opposition radicale, dans sa course effrénée vers l'accession au pouvoir « à tout prix » met en avant des concepts éculés mais qui paraissent nouveaux dans ce contexte marqué par le débat sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002, période où tous les coups semblent être permis et dans laquelle on use d'idées les plus absconses et même les plus débiles.

C'est ainsi que ces magiciens de la rhétorique politicienne et de la manipulation des esprits présentent comme une sorte d'épée de Damoclès suspendue au dessus de nos têtes ,la menace d'une intervention sur notre territoire des puissances occidentales au nom du sacro-saint principe du droit d'ingérence. Fréquemment remis au goût du jour depuis le siècle dernier, ce droit consiste à violer, pour des raisons humanitaires et au nom d'une autorité supranationale, la souveraineté d'un Etat au motif qu'il assassine ses administrés.

Dans le cas où un Néron des temps modernes tue, assassine ses concitoyens, détruit et met le feu à son pays pour asseoir un pouvoir autoritariste honni par l'opinion nationale et internationale, si cet état est unanimement reconnu et établi, une intervention de la communauté internationale semble aller de soi et s'inscrit, comme on dit, dans le sens de l'Histoire. Mais dans un pays comme le Congo dont l'audace en matière de démocratisation force l'admiration des autres peuples, qui cultive l'unité et la concorde nationale dans un environnement national pacifique et tourné essentiellement vers le développement et l'émergence, le droit d'ingérence apparaît comme un concept absurde et dans tous les cas complètement inadapté.

Il est absurde parce qu'il est contraire à la raison, tout au moins aux raisons que je viens d'évoquer. Anatole France a écrit qu' « *il est dans la nature humaine de penser sagement et d'agir d'une façon absurde* » mais doit-on continuer à comprendre une telle attitude dès lors qu'elle a parfois eu des conséquences incalculables ? Montesquieu n'a-t-il pas averti qu'il est « mille fois plus aisé de faire le bien que de le bien faire ?» Méfions-nous des bonnes intentions car les meilleures ont parfois provoqué les pires malheurs.

Le droit d'ingérence a pu donner le meilleur, comme l'intervention au Mali, mais il a souvent donné le pire comme cela a été le cas des guerres d'Irak et du Kosovo, qui ont anéanti ces pays. Le cas le plus proche et sans doute le plus pathétique est bien sûr la Libye où, voulant renverser Mouammar Kadhafi, accusé de massacrer son peuple, en réalité parce qu'il gênait les intérêts des occidentaux, ces derniers (avec la France en tête) ont pris une décision qui aujourd'hui a pour conséquence de déstabiliser un pays hier prospère mais désormais devenu un canard sans tête, en proie à tout ce qu'il y a de pire sur cette terre, à commencer par les exactions de l'Etat islamique et le chaos à l'origine des derniers naufrages des migrants en Méditerranée.

J'ai donc toutes les raisons de croire que cette intervention du « loup blanc » que certains dignitaires de l'opposition espèrent comme des chrétiens attendant le Messie n'aura pas lieu. En dépit de l'arme de la désinformation (la meilleure arme des grands crimes), personne, dans ce pays où à l'extérieur, n'ignore les formidables efforts qui sont déployés pour achever la construction de la démocratie, développer le territoire et asseoir le bien-être de ce peuple qui croit fermement en Denis Sassou Nguesso qui a encore de toute évidence, beaucoup à donner à les compatriotes.

Cette guerre n'aura pas lieu aussi parce que la voix de la sagesse finit par s'imposer. Comme a dit Proust, « *on ne reçoit pas la sagesse, il faut la découvrir*». Les exemples cités plus hauts présentent des situations où des pays entiers sont aujourd'hui livrés à une mafia sans foi ni loi et sont devenus tout simplement des nations fantômes. Croyez-moi, des leçons salutaires ont été tirées de cette foultitude de conséquences fâcheuses. C'est cela la vraie sagesse des nations.

Aimé Raymond Nzango

QUAND LE FROCAD CHOISIT DE S'ISOLER

Depuis la mise en œuvre de l'initiative du chef de l'Etat d'ouvrir les portes de la présidence en vue d'écouter les acteurs politiques et ceux de la société civile, la tension qui commençait à monter dans le pays a baissé d'un cran. La perspective d'un dialogue sur les sujets brulants de l'heure vient apaiser les inquiétudes des populations hantées par le syndrome des années de braise connues par le pays. Ces acteurs qui ont franchi les portes de la présidence le reconnaissent et ont louent l'initiative du président de la République, Denis Sassous N'Guesso.

Cependant une note discordante dans cet élan républicain vers la recherche apaisée des solutions aux questions relatives à l'avenir du pays : le refus incompréhensible du front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique de TsatyMabiala. Pourtant à ces consultations initiées par le président de la république, il n'est pas question de prendre des décisions définitives sur le changement de la constitution. On n'a pas d'exemple d'acteurs politiques ou de la société civile reçus par le chef de l'Etat qui ont changé leurs avis sur la question par la suite. On ne peut pas faire la politique sans avoir de dialogue avec ses adversaires ; Parler avec son adversaire politique ne veut nullement dire qu'on sera automatiquement amené à partager son point de vue. Encore qu'en l'occurrence, il ne s'agit pas d'un adversaire mais de la personnalité qui incarne aujourd'hui la nation.

Pourtant à des moments très récents, les deux principales ailes du front, notamment l'Upads et l'Ard étaient partisans des rencontres avec le président de la République. Ils ne manquaient pas de s'en formaliser lorsqu'elles ne venaient pas à se tenir.

A vrai dire, il est difficile de suivre la trace de ces formations politiques.

Ainsi, lorsque dans une interview récente dans le journal le Patriote, un des acteurs importants du Frocard , notamment le leader de l'Ard, invite la classe politique à, entre autres « comprendre que le Congo est notre bien à nous et à abandonner les égos » bien des esprits pour le moins niais ont cru à une métamorphose remarquable de l'Ard. Mais l'actualité a tôt fait de les rattraper et de les ramener sur la planète terre. Le Frocard auquel appartient cette coalition de partis refuse l'offre présidentielle qui consiste à échanger avec les acteurs politiques de tous bords ainsi que ceux de la société civile sur les sujets brulants de l'heure. Notamment ceux relatifs à l'avenir institutionnel du pays. Une posture qui, dans tous les cas de figure, contraste brutalement avec celle plus conciliante affichée il y a encore peu.

Attendre de l'Ard un fléchissement dans ses positions est parfaitement illusoire. Ce groupement de partis sur ce point est demeuré égal à lui-même. Il a toujours fait partie du front de refus depuis que la nouvelle orientation politique de son leader l'a conduit à rejoindre l'opposition au début des années 2000. L'Ard s'est illustré par le boycott de toutes les rencontres initiées entretemps et dont l'enjeu était soit de décrisper la vie politique soit d'anticiper des problèmes qui auraient pu surgir lors des consultations électorales. On pourrait citer la rencontre d'Ewo ou celle de Dolisie. Mais dans le même temps, ce groupement de partis réclame la tenue d'un dialogue qui selon eux, serait motivé par une crise généralisée qui prévaut dans le pays. Chaque conférence de presse organisée par l'Ard constitue une occasion supplémentaire pour ce groupement de partis en vue d'appeler à la tenue du dialogue afin de résoudre la fameuse crise .

Des appels qui tombent à rebours dans la mesure où le pays bat des records qui forcent l'admiration de l'ensemble de la population et particulièrement des citoyens honnêtes. Des infrastructures se construisent pratiquement dans l'ensemble du pays, faisant progresser ce dernier et réduisant de ce fait des difficultés qui autrefois étaient considérées comme insurmontables. Le fait, par exemple, pour certaines localités de disposer à présent de l'eau potable ou des habitants de pratiquement toutes les localités de l'hinterland de venir à Brazzaville dans des délais plus courts qu'auparavant. Pas seulement. La paix, la quiétude ne se sont jamais mieux portées que maintenant.

Le brassage entre les populations n'alimente plus la phraséologie creuse des hommes politiques comme à l'époque. Il est devenu une réalité observable par tous grâce aux efforts fournis par le gouvernement à l'instigation du président Denis Sassou N'Guesso dans les infrastructures de communication.

Dans tout cet environnement le message de l'Ard est inaudible. Mais l'actualité vole à son secours avec le débat qui traverse le continent noir relatif au changement ou non de constitution. Le discours de François Hollande à Dakar lors du sommet de la francophonie et surtout le basculement inattendu de la situation au Burkina Faso vont faire à l'Ard ce que la perfusion fait à un patient dont l'organisme souffre d'anémie. Ainsi, ce groupement s'approprie avec une énergie décuplée ce hème sur le chemin de Constitution devenu son cheval de bataille.

Le leader de l'Upads qui incarne l'autre aile du Frocard a suivi une trajectoire différente qui peut se résumer en deux grandes étapes. La première remonte au forum sur la réconciliation nationale tenu en 1998 à l'issue de la guerre du 5 Juin 1997 et s'achève aux frémissements autour du débat relatif au changement ou non de la Constitution. Cette étape se poursuit à présent. Elle est marquée par une radicalisation d'autant plus surprenante qu'au départ le leader de l'Upads à fait montre d'une collaboration admirable. Elle a fait croire à certains observateurs politiques avertis que cette collaboration résultait de la nature de cette formation politique. L'Upads est un parti de gouvernement et ainsi il est tenu à un comportement qui lui permet d'observer une certaine hauteur face à des problèmes qui font polémique dans le pays. Dans sens, ce parti, contrairement à l'Ard , a participé aux grands rendez-vous électoraux que notre pays a connus.

Mais depuis, cette formation politique a quitté sa posture de parti de gouvernement pour épouser celle des petits partis qui excellent dans les enchères politiques. Tout comme à l'Ard, ce changement de posture coïncide avec le discours du président français et avec la situation au Burkina Faso.

Du coup, ils se sont souvenu de l'époque de l'effondrement du bloc de l'Est ayant entrainé l'instauration des nouveaux régimes sur le continent africain. En radicalisant leur position les deux ailes du frocard espèrent la répétition de ce processus dont ils espèrent être les principaux bénéficiaires. Les bouleversements intervenus au Burkina Faso les confortent dans cet espoir. Pour la plupart des acteurs de ce front, il n'est même plus question d'espoir mais d'ne certitude. Il suffit de tenir bon. Le pouvoir n'a jamais été aussi proche, à leur portée, pensent-ils. Aussi, toute initiative qui ne concourt pas à la concrétisation de leurs espoirs, de leurs attentes est perçue comme une distraction. Pour s'en convaincre, il n y a qu'à se référer à la condition qu'ils fixent pour participer à un dialogue. Celui-ci ne devrait que traiter les questions rattachées à la gouvernance électorale. En clair le pouvoir seul les intéresse. Les autres aspects concernant la vie démocratique, l'évolution des institutions, ils n'en ont que cure. Ces derniers tiennent à imposer leur diktat à l'ensemble de la population.

Laurent Lepossi

LE GUIDE DU PARFAIT PATRIOTE

QUE SAVOIR SUR LES LOIS DE FINANCES ?

Avouons que le terme n'est pas très courant mais il a toute son importance chez les professionnels de cet important domaine, chez les hommes politiques et en milieu parlementaire où l'enchevêtrement quasi inextricable des chiffres que comportent ces lois est ressenti comme une véritable torture de l'esprit, une sorte de casse-tête chinois.

La définition qu'en donnent les textes français auxquels nous nous référons sont pourtant très clairs. « Les lois de finances déterminent pour un exercice, la nature, le montant et l'affectation des ressources et des charges de l'Etat, ainsi que l'équilibre budgétaire et financier qui en résulte. Elles tiennent compte d'un équilibre économique défini, ainsi que des objectifs et des résultats des programmes qu'elles déterminent ». Les lois de finances sont de trois sortes :

- La loi de finances de l'année (dite souvent loi de finances initiale) qui prévoit et autorise pour chaque année civile l'ensemble des ressources et des charges de l'Etat ainsi que les lois de finances rectificatives (parfois appelées collectif budgétaire) qui, seules, peuvent en cours d'année, modifier les dispositions de la loi de finances initiale. Les expressions de « charges publiques » et de « ressources publiques » doivent s'entendre au sens large (il appartient à la loi de finances d'autoriser par exemple les collectivités locales de percevoir leurs impôts) ;

- La loi de règlement qui arrête, approuve et régularise les opérations financières de l'année considérée ;

- Les lois de finances spéciales permettent au gouvernement d'assurer la continuité nationale en demandant au Parlement les autorisations nécessaires (si le projet de loi de finances initiale n'a pas été déposé en temps utile, ou bien si la loi de finances a été déclarée non conforme à la Constitution (fait rarissime).

La loi de finances au sens générique de l'expression, doit être distinguée du budget. La loi de finances est l'acte juridique autorisant les ressources et les charges de l'Etat (c'est pourquoi la promulgation de la loi de finances initiale doit intervenir avant le début de l'exercice d'exécution) alors que le budget est l'acte comptable qui les décrit.

En France par exemple, et pourquoi pas dans d'autres pays qui s'appuient sur des législations analogues, il existe pour le vote des lois de finances initiale et rectificatives, une procédure particulière caractérisée notamment par la priorité d'examen de l'Assemblée nationale, un calendrier très strict imposé aux deux chambres du Parlement et un mécanisme de mise en vigueur des dispositions du projet de loi par ordonnance au cas où le Parlement ne se serait prononcé dans le délai imparti (qui est généralement de soixante-dix jours).

Le droit qui régit les finances de l'Etat est un droit spécifique gouverné par des principes d'annualité, d'unité, de spécialité, d'universalité, d'équilibre économique et de sincérité. Ces principes ne sont pas définis par la Constitution mais, la loi organique relative aux lois de finances est considérée comme une réponse à une habilitation du constituant. Il va sans dire que dans ces conditions, la Cour Constitutionnelle veille au respect de ses dispositions. On parle d'ailleurs dans un tel cas de constitutionnalité indirecte.

Mais, trêve de théories. Les professionnels des finances n'en ont guère besoin parce qu'ils savent ce qu'ils font. Aux raisonnements oiseux des uns et aux scrutations tatillonnes des autres, ils opposent cette riposte attribuée au baron Louis (1755-1837), ministre des finances en France sous la Restauration : « Faites nous de bonne politique et je vous ferai de bonnes finances ». A méditer pour chacun de nous.

Germain Molingo

Jean Itadi

« LES LEADERS POLITIQUES CONGOLAIS JOUENT AU DÉ AVEC L'AVENIR DU PAYS »

Le Congrès africain pour le progrès (Cap) s'attend à participer au « vrai dialogue » que convoquera le président de la République et non aux consultations sur la vie de l'Etat et de la nation. Pour son président, les leaders politiques congolais « jouent au dé avec l'avenir du pays ». Dans cette interview accordée à la veille de la reprise des consultations nationales, Jean Itadi dénonce « l'inconscience pure » de la classe politique congolaise et appelle au sens de responsabilité de tous.

Le Patriote : ***Comment se porte le Cap ?***

Jean Itadi : Il se porte très bien. Il n'y a aucun problème. Il continue d'avancer.

LP : ***Que peut dire de plus le Cap au-delà de la déclaration de boycott des consultations du Frocad auquel votre parti appartient ?***

J.I : L'invitation du chef du cabinet du président de la République nous était adressée lundi pour des rencontres programmées 48 heures plus tard. Dans de tel délai, il est difficile de réunir tous les décideurs du Cap. Il est donc nécessaire d'expliquer les raisons de notre décision.

LP : ***Comment des demandeurs de dialogue peuvent-ils refuser l'offre qui leur est faite ?***

J.I : Nous sommes demandeurs d'un dialogue sans exclusive que nous avons même appelé états généraux de la nation depuis le 17 août 2012. Nous en sommes demandeurs bien avant 2009. On nous a servi ce que tout le monde sait : le Congo est un pays de dialogue permanent, Brazzaville, Ewo, Dolisie. Nous continuons à demander parce que les problèmes qui se posent sont d'une telle ampleur que les Congolais se doivent de parler. Nous ne sommes pas partis aux consultations parce que nous ne sommes pas appelés au dialogue.

LP : ***Les consultations ne sont-elles pas un début du processus ?***

J.I : Le communiqué de la présidence de la République est clair. La présidence invite la classe politique, les individualités, les associations, la société civile et les confessions religieuses à des consultations sur la vie de l'Etat et de la nation.

LP : ***Les dirigeants du Cap ne veulent donc pas être consultés par le président de la République sur la vie du pays ?***

J.I : Seriez-vous d'accord d'être consulté par un médecin pour une maladie dont vous ne souffrez pas ?

LP : ***Le Cap n'est-il donc pas préoccupé par la vie de l'Etat et de la nation ?***

J.I : La consultation n'est pas un dialogue. Elle vous donne l'occasion d'émettre un avis, mais vous ne décidez de rien. Or, le dialogue implique l'équilibre, l'échange. Il y a d'autres mécanismes pour consulter les gens sur la vie de la nation.

LP : Dans les coulisses il se dit ***que ces consultations sont préalables à la convocation du dialogue.***

J.I : On a déjà tout entendu dans les coulisses du palais. Nous attendons que le président annonce le dialogue. S'il y a un vrai

Jean Itadi

dialogue convoqué par le chef de l'Etat, nous serons présents. Il y a beaucoup de points, mais seule la gouvernance électorale nous parait essentielle pour l'instant. Nous ne pouvons pas nous permettre de brûler ce pays en 2016. Il faut que les questions liées à la gouvernance électorale soient réglées afin que nous ayons un scrutin juste, transparent et équitable en 2016.

LP : ***N'est-il pas paradoxal que l'opposition radicale refuse d'aller dire tout haut et directement au chef de l'Etat ce qu'elle ne lui transmet qu'à travers lettres ouvertes, meetings et conférences de presse ?***

J.I : Le président sait ce que nous pensons.

LP : ***Comment répondez-vous à Martin Mbéri qui a dit que moderniser la gouvernance électorale sans bousculer la constitution est une hérésie ?***

J.I : Il est libre de penser que changer une loi électorale est nécessairement lié à la constitution. C'est justement à l'intérieur d'une constitution que les lois peuvent être faites. C'est la loi des lois.

LP : ***Que dites-vous à ceux qui estiment que l'opposition radicale est un club de dictateurs qui veulent imposer leur volonté aux dirigeants et au reste des citoyens ?***

J.I : Y'a-t-il un dictateur sans pouvoir ? Si un bébé impose ses points de vue, ce n'est pas un dictateur. Nous ne voulons pas imposer notre point de vue. Dans ce pays, il est de moins en moins possible de croire que la force suffit. Un président américain disait qu'il ne suffit pas d'avoir un marteau pour penser que tout problème est une pointe.

LP : ***Êtes-vous d'avis avec Dzon qui plaide pour une transition après le dialogue ou avec Miérassa qui y voit un acte anticonstitutionnel ?***

J.I : Il n'y a pas de dichotomie. Il y en a qui ont cru qu'Ewo et Dolisie allaient changer quelque chose. Ils ont été enfarinés. Si quelqu'un nous dit que voilà ce qu'on devrait faire pour que les décisions prises soient appliquées, nous examinerons.

LP : ***Ne craignez-vous pas d'être incompris par l'opinion qui suit l'actualité nationale ?***

J.I : Je crois que l'opinion est heureuse de notre refus de participer à ce qui n'est pas le dialogue.

LP : ***Est-ce pour cela que vous êtes une opposition radicale ?***

J.I : Il faut en être heureux parce que le radical, c'est ce qui a la racine. Cela veut dire que les autres ne sont pas de l'opposition.

LP : ***Pour vous, tout ce que fait le pouvoir c'est non ?***

J.I : Non est un mot qui a son sens. Il est même parfois un signe de volonté. Jean Paul Sartre disait : « la volonté c'est la nonontivite ».

LP : ***Comment vivez-vous la fait que l'opposition radicale passe tout son temps à faire l'inventaire des défauts du pouvoir, alors que le président de la République n'a jamais osé réagir à cela ?***

J.I : Vous pensez que le président de la République ne parle de l'opposition qu'en bien ? Le silence est en lui-même une façon de parler. Les critiques que nous faisons ne sont pas faites pour nous. Si elles permettent au pays de mieux se porter, tant mieux.

LP : ***Êtes-vous sûrs que cette fois, votre boycott fera reculer le pouvoir, quand on sait que les mêmes attitudes vis-à-vis des concertations d'Ewo et de Dolisie n'ont pas empêché le pays d'avancer ?***

J.I : Il faut plutôt se demander si le pays se porte bien en faisant « ***le chien aboie, la caravane passe***». J'ai l'impression que le pays ne se porte pas bien.

LP : ***Comment lisez-vous à ce stade l'avenir du pays ?***

J.I : Les leaders politiques congolais jouent au dé avec l'avenir du pays. C'est de l'inconscience pure.

LP : ***Que dites-vous en conclusion ?***

J. I : Je souhaite que les dirigeants politiques comprennent que le pays est au-delà de leur personne. Que le vivre ensemble n'est possible que si nous respectons les règles communes. Au cas contraire, nous ouvrons une boite de pandore qui fera que le pays devienne de plus en plus ingouvernable.

Propos suscités par
Ernest Otsouanga

PARADOXES PARADOXES PARADOXES PARADOXES PARADOXES

◆Les copeaux, c'est du solide !

Un gros nid de poule s'est récemment formé à Moukondo, précisément au croisement des voiries qui mènent au CNRT et à la cité des 17. Dans le nid s'est aussitôt agglutinée une quantité d'eau provenant de la défection d'un tuyau de la SNDE. Alors pour boucher le nid et arrêter l'écoulement d'eau, certaines personnes l'ont bourré de copeaux.
Naturellement, l'eau a vidé le nid de tous les copaux et les véhicules dont les conducteurs ignoraient tout de sa profondeur s'y sont engloutis dangereusement comme des éléphants lors d'une baignade.
Plusieurs mécaniques y ont laissé leurs écrous et se sont vu tordre les gentes de leurs roues avant que quelques esprits éclairés aient pensé à boucher le nid avec des moellons et du ciment.

◆Chantage éhonté

A Ouenzé dans le 5ème arrondissement, un homme riche traite ses locataires comme de vulgaires enfants.
Quand il veut expulser l'un d'eux, il use d'un fallacieux prétexte. « *Vous devez partir dans un mois, dit- il. Un de mes enfants qui a fini ses études en Europe va bientôt rentrer au bercail* ». Avant de congédier le locataire, il augmente le prix du loyer du simple au double.
Dans la parcelle, aucun locataire ne s'y oppose. Chacun pour soi, Dieu pour tous. Mais après le départ du locataire expulsé, c'est un citoyen étranger qui intègre l'appartement avec sa famille après avoir payé une caution de six (6) mois.

◆On ne cotise pas, mais on fait la fête

Dans une famille, un membre décède. Pour l'inhumer, le chef instaure une cotisation. Des cahiers sont achetés et déposés sur une table placée au milieu de la parcelle. Certains parents cotisent. D'autres se rétractent et évoquent des raisons qui gravitent autour de la galère qui sévit dans leurs foyers. Curieusement, le jour des obsèques, la plupart de ceux qui n'avaient pas cotisé portent des uniformes qu'ils se sont faits confectionner chez un tailleur. Après l'inhumation du corps, ils s'offrent de copieuses libations avec leurs copines dans les bars et autres VIP avant de finir leur folle soirée dans les night-clubs de la capitale.

◆Pas d'acomptes, il faut payer cash !

Un client de la SNDE se présente dans le service recouvrement de la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE) de Nkombo pour régulariser ses factures.
Depuis presque deux ans, son robinet est sec, à part quelques m3 d'eau servis au début de cette année 2015. L'agent qui le reçoit exhibe une fiche qui prend en compte les factures des années de sécheresse qu'il doit aussi payer. Le client estime qu'il ne peut payer que celles de 2015 qui lui ont permis d'obtenir un peu d'eau. Alors, l'agent décide de diviser par deux la somme des factures des mois sans eau et de les additionner avec celle qui authentifie la fourniture de l'eau. Essoré et fatigué, le client propose un acompte équivalent à la moitié de la somme totale exigée. «*Désolé monsieur, on ne prend pas les acomptes. Revenez nous voir dès que vous aurez toute la somme !* »

◆Je le fais pour le manioc des enfants

Un taxi 100/100 bondé de clients avance vaille que vaille sur la chaussée. Son tuyau d'échappement vomit une fumée noirâtre à tuer tous les moustiques et toutes les mouches du secteur. La voiture soumet les clients à swinguer dans tous les sens comme sur une piste de danse. L'un de ses pneus, plus petit que les trois autres, est totalement déformé et prêt à éclater. A un croisement, le chauffeur fonce sans s'arrêter et manque de heurter un gros camion qui avait la priorité sur l'artère principale. Alors, surgit un policier qui fait signe à celui-ci de stopper et lui demande ses papiers. Il n'a pas de permis. A la remarque faite sur son pneu inadapté, il répond calmement au policier : « *mais papa, si je ne roule pas, qu'est ce que les enfants vont manger ?* »❐

LE CONSEIL DES MINISTRES ADOPTE LE BUDGET RECTIFIÉ DE L'ETAT EXERCICE 2015

Le gouvernement réuni en conseil des ministres samedi 23 mai courant, a adopté le budget rectifié de l'Etat exercice 2015 arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 2 415 066 000 000 francs CFA. Initialement, le budget 2015 s'élevait à la somme de 3 069 750 000 000 francs CFA. Cette révision à la baisse de la loi de finances pour cette année est consécutive à la chute progressive des cours du pétrole sur le marché international. Il s'agit d'une démarche régulière prévue dans la loi organique relative au régime financier de l'Etat. Malgré le timide rebondissement des cours du pétrole enregistré ces derniers jours, le gouvernement reste prudent et recentre son action sur des dépenses jugées prioritaires pour le pays.

L'incertitude qui entoure l'évolution des cours du pétrole sur le marché international, depuis le début la fin de l'année 2014 entretient un certain pessimisme dans l'élaboration de la loi de finances 2015, en même temps qu'elle compromet son exécution. Cette chute du prix du pétrole impacte négativement les économies des pays exportateurs; ce qui fragilise la croissance dans ces pays.

Dans ce contexte de morosité persistante, les prévisions de croissance du PIB réel au Congo sont en train de connaitre un net recul.

En effet, le pétrole constitue la principale ressource du pays et apporte au budget environ 1 555 446 000 francs CFA, selon les prévisions de l'année 2015. Selon les estimations de l'Institut de la Statistique, la prévision de croissance s'établirait autour 5,1% en 2015. Cela se ressent dans presque tous les secteurs. En toute responsabilité, face à la perte relativement considérable des recettes tirées des revenus de la vente des produits bruts, le gouvernement a résolu de rectifier le budget de l'Etat, pour adapter les dépenses aux recettes. Le budget rectifié arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 2 415 066 000 000 francs CFA met un accent particulier sur les priorités suivantes en matière d'investissement :

- la promotion et l'accompagnement des entreprises dans tous les secteurs de l'économie ;
- l'achèvement des chantiers relatifs aux Jeux africains ;
- les projets de la municipalisation accélérée de la Sangha ;
- les grands travaux structurants ;
- la poursuite des travaux et actions mis en œuvre avec l'apport partiel des partenaires au développement et les contreparties de l'Etat.

En ce qui est du fonctionnement des services de l'Etat, les salaires, pensions, bourses et autres charges liées au traitement des agents de l'Etat, aucune ponction n'a été envisagée. En même temps qu'il maintiendra ces priorités, le gouvernement veillera à ce que les grands équilibres macroéconomiques ne viennent pas à être rompus du fait de la surchauffe ou de la forte exposition aux chocs extérieurs. Le ministre d'Etat, ministre en charge de l'économie et des finances, Gilbert Ondongo se veut optimiste : « la situation étant encore soutenable». Une attitude qui s'explique sans doute par les performances du secteur hors-pétrole. En effet, les recettes minières, des impôts, taxes et droits de douane, ainsi que celles découlant du service, du portefeuille et externes donnent à espérer. En somme, la contribution du secteur hors pétrole au budget de l'Etat est inestimable.

J. D.

UN JOYAU DE L'HÔTELLERIE EN CHANTIER À BRAZZAVILLE

Un complexe hôtelier de 280 chambres juniors, suites de luxe et suites présidentielles intégrées dans un bâtiment principal de 17 étages est en construction au centre-ville de Brazzaville, sur les berges du fleuve Congo sur 2,5 hectares de l'ex-chantier naval. Les travaux de ce fleuron de la gamme 5 étoiles du parc hôtelier congolais, lancés par le ministre d'Etat Gilbert Ondongo dureront 30 mois.

Pose de la première pierre par le ministre d'Etat Gilbert Ondongo

Ce complexe hôtelier de luxe est un projet du groupe saoudien Al Othman real estate Congo (Orec). Hormis l'appui multiforme du gouvernement, les promoteurs du projet seront assistés dans la matérialisation de leur ambition par le bureau d'études Edau scp Congo. Au nom du président de la République, le ministre d'Etat, Gilbert Ondongo a posé la pierre symbolisant le démarrage officiel de la construction du futur joyau de l'industrie touristique et hôtelier de Brazzaville. La fiche technique présentée par le directeur général d'Orec Congo, Chadi Salim et l'architecte urbaniste du bureau d'études Edau scp Congo, Aurélien Bibantsa ainsi que les maquettes exposées renseignent sur la qualité des infrastructures qui la formeront. En effet, le complexe comprendra un ensemble intégré de 5 modules dont un bâtiment principal de 18 niveaux comprenant un hall, un espace panoramique au dernier étage formé d'un restaurant, des espaces réservés et d'une piscine de luxe, une mezzanine ouverte sur quatre étages, 280 chambres. Outre les suites présidentielles de 120 m², il y aura des chambres de luxe et des chambres juniors.

Le bâtiment de loisir qui s'étendra sur 2 500 mètres carrés comprendra une salle de cinéma, un casino, une boite de nuit, une salle polyvalente, un centre de fitness, de soins de remise en forme et de beauté. Quant au mini hall du troisième ensemble, il sera situé au 4ème étage et abritera les petits commerces, les superettes, les hypermarchés, les grands magasins. Il y aura six villas duplex avec piscine et un compartiment où sera logée la direction de l'établissement. Des aménagements extérieurs sont prévus. Il y aura une Marina doté de deux quais dont un pour la promenade sur le fleuve Congo et l'autre pour l'accostage des bateaux de plaisance.

Ce projet qui se matérialise sur une portion du site de l'ex-chantier naval où était bâti l'entrepôt de la compagnie « Yoka Bernard», où s'érige également le siège d'Eco- Bank, fera la beauté de Brazzaville selon Chadi Salim. «*Il offrira une beauté panoramique de la vue fluviale de Brazzaville, en ouvrant la ville au fleuve Congo auquel la capitale congolaise tournait le dos* ».

Ce pas supplémentaire de la modernisation et l'urbanisation de Brazzaville est l'aboutissement d'un long processus qui a débuté en 2013. Il intègre le projet de modernisation de la façade fluviale de Brazzaville et contribuer, selon le maire de Poto-poto, Jacques Elion, la transformation de la capitale congolaise, en la rendant plus prospère par la construction des nouvelles infrastructures de haut standing. Une opportunité qui devra susciter d'autres investissements privés dans le secteur hôtelier congolais qui doit contribuer dans le PIB à hauteur 8%, conformément à la vision économique du gouvernement qui prône la diversification des ressources économiques. C'est le plus colossal investissement privé saoudien au Congo, à en croire la direction générale du tourisme et de l'hôtellerie.

Henriet Mouandinga

Marchés publics

UN RÉSEAU DES ACTEURS DE LA COMMANDE PUBLIQUE EST CRÉÉ

420 acteurs de la commande publique des administrations publiques, des sociétés privées et de la société civile viennent de créer un réseau pour le partage et l'échange d'expérience dans leur domaine d'actions par lequel l'Etat acquiert des biens nécessaires au développement.

Grâce à l'appui financ ier du projet de renforcement des capacités pour la transparence et la gouvernance (Prctg), l'Autorité de régulation des marchés publics (Armp) a organisé du 23 mars au 21 mai, une session de formation au profit de 420 acteurs de la commande publique des administrations de l'Etat, du secteur privé et de la société civile. Ce sont les experts du cabinet Idea international qui ont animé les séances théoriques et pratiques, sur tous les thèmes programmés, répartis en quatre modules.

La formation qui alternait entre les exposés théoriques et les cas pratiques a été entre autres basée sur les fondements juridiques et conceptuels des marchés publics au Congo, la gestion axée sur les résultats, les sources et les directives des institutions internationales dans le nouveau code des marchés publics congolais.

D'autres séances ont porté sur l'opérationnalisation des marchés publics au Congo, le mode de passation des marchés publics, la gestion des contrats, le rôle central de l'Armp, le contrôle et l'audit des marchés publics.

Pour marquer leur satisfaction et l'atteinte des objectifs, des certificats ont été remis aux acteurs les plus méritants. En 20 ans d'assistance et d'accompagnement de gouvernements dans la bonne gestion des marchés publics, c'est pour la première fois qu'une formation de très grande ampleur donne aussi de très bons résultats, selon Mr Dialo, coordonnateur de l'équipe des formateurs.

A l'instar du directeur général de l'Armp, Martin David Obami, le président du comité de pilotage et de suivi des politiques et programmes publics, Jean Baptiste Ondaye, prend rendez-vous avec les bénéficiaires dans la pratique, une fois de retour dans leurs administrations respectives. « *La bataille de la formation est gagnée, celle de la pratique, de mise en œuvre des connaissances acquises commence. Vous êtes dotés des aptitudes pour une meilleure gestion des marchés publics, il reste que les usagers le constatent dans la pratique. Il faut une rupture dans la gestion des marchés publics par votre nouvelle façon de gérer les marchés publics, dans la passation desdits marchés, la gestion des contrats et contentieux, l'évaluation et l'audit* », a-t-il dit aux 420 acteurs formés.

Malgré la création d'un réseau de partage et d'échange d'expériences dans le domaine de la commande publique des marchés publics, les participants appellent l'Armp à jouer pleinement son rôle de régulateur et l'Etat de renforcer l'arsenal juridique et institutionnel pour encourager les investisseurs privés, au-delà des efforts déjà réalisés.

Ernest Otsouanga

L'ARTL DEVIENDRA L'ADAL

La décision vient d'être prise par l'assemblée générale. En effet, créée dans l'optique de raffermir la fraternité, l'entraide et la cohésion de la diaspora de la zone Liboka dans le district d'Oyo à Brazzaville, l'Association des ressortissants des terres Liboka intègre désormais l'économique et s'ouvre à tous les axes menant à ladite terre, du fait des similitudes socio-culturelles et économiques.

Une vue partielle des membres

L'assemblée générale du recadrage et d'ouverture a eu lieu le 24 mai 2015 à Brazzaville sous la direction du président Bernard Okongo. Au cours de la rencontre, les 255 participants ont de nouveau examiné puis adopté, avec de nombreux amendements les actes fondateurs de l'Association des ressortissants de la terre Liboka (Artl). Dans le but d'élargir le champ d'action de cette association qui a réussi son pari de l'unité à travers la culture et l'entraide, un participant a émis le vœu de donner la possibilité à des populations des localités non constitutives de ladite terre, d'y adhérer. « *Il faut donner la possibilité aux autres frères et sœurs, dans les villages d'origine présentent non seulement les similitudes sociales, culturelles et économiques avec ceux de la terre Liboka, mais surtout situés sur les différents axes routiers qui conduisent dans cet espace, de nous rejoindre, pour plus de crédibilité et de sérieux* », a lancé Boniface Bouka, un des doyens de l'Artl. Il ouvre ainsi un débat qui a conduit le secrétaire général a rappelé que cet élan était pris dès la première assemblée générale élective, mais n'avait pu être mené à terme à cause du manque de consensus. « *Maintenant que ceux qui s'opposaient à cette optique sont mis à l'épreuve des faits et ont compris que l'union fait la force, maintenant que tout le monde est pour qu'au-delà de la culture, l'association s'active dans le développement économique et social dans une zone plus élargie, il est normal que la proposition soit soumise au vote* », s'exclame Basile Obongui.

A l'unanimité, l'assemblée générale décide de la nouvelle aventure. La commission qui avaient ébauché les documents fondamentaux est réactivée pour la mise à jour et la révision des dispositions concernées. Les mots «ressortissants» et «terre» considérés comme restrictifs, sont remplacés respectivement par développement et axe. Du coup, l'Artl devient l'Adal, c'est-à-dire, l'Association pour le développement de l'axe Liboka.

L'axe ou les axes Liboka dans le district d'Oyo dans la Cuvette, sont constitués de près d'une vingtaine de villages qui vont de la déviation de la route Edou-Bokouélé à Edou, à la deuxième partie de la boucle qui part du village Liboka, vers les localités d'Okougnou, Ikouango et Okona sur une bretelle qui part d'Obélé. Toutes ces localités partagent en commun la même réalité géophysique, les mêmes difficultés d'accès aux services sociaux de base et les mêmes habitudes alimentaires, culturelles et sociales.

Le bureau de l'association

Henriet Mouandiga

Congolaise de Gestion de Loterie

COGELO SA

COMMUNIQUÉ

DU NOUVEAU ! DU NOUVEAU !

LA FRANCHISE

«Partenariat d'affaires - croissance partagée au PMU-PLR»

Une offre complémentaire à votre activité, **saisissez-là.**

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous rapprocher de la Direction Générale ou de nos Agences respectives.

COGELO, le pouvoir de changer la vie

Société anonyme d'Economie Mixte au capital de 500.000.000 de francs CFA

-Siège social: Avenue Amilcar CABRAL

B.P.: 13.126, Brazzaville - Téléphone: Brazzaville 81.05.31/10.50 - Pointe-Noire: 94 5043 - Dolisie : 91 05 69 - Nkayi: 92 13 42
E-mail: cogelo_sa@yahoo.fr

Municipalisation accélérée de la Bouenza

OUVERTURE DES OFFRES D'INFRASTRUCTURES DE MADINGOU, NTSIAKI ET MOUYONDZI

Les travaux de construction et d'équipement des hôtels des sous-préfectures, ainsi que des résidences des sous-préfets et des secrétaires généraux des districts de Madingou, Ntsiaki et Mouyondzi dans le département de la Bouenza, bénéficiaire de la municipalisation accélérée en 2016, ont fait l'objet d'une cérémonie d'ouverture des offres le 22 mai 2015, au ministère de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux.

Cette cérémonie présidée par la coordonnatrice des marchés publics et de la règlementation, madame Jacqueline Lydia Mikolo, a réuni 25 soumissionnaires. Il s'agit de 11 entreprises pour le district de Madingou, 7 pour le district de Ntsiaki et 7 pour le district de Mouyondzi. On peut citer les sociétés Telles Centrale BTP; Congo Dahu ; Kasa tour ; Zheng Wei ; CBH-Sarlu ; Afric Asia ; Serutop ; Bas Sel; Rock Business et BUTC Congo.

Les travaux à exécuter concernent trois lots distincts, qui nécessitent chacun les ouvrages suivants : pour le siège de l'hôtel de sous-préfecture, construction d'un bâtiment principal R+1 ; construction d'un local pour groupe électrogène, d'une guérite, d'un mur de clôture ; aménagements extérieurs et équipements.

Les travaux de construction des résidences du sous-préfet et du secrétaire général concernent la construction de deux bâtiments plain-pied, la construction des clôtures, des murs de clôture; des aménagements extérieurs et équipements.

Ils sont financés par le budget d'investissement de l'Etat, dans le volet municipalisation accélérée du département de la Bouenza,

Le montant de l'offre varie entre un et deux milliards, pour un délai d'exécution des travaux fixé entre 9 et 11 mois. « *Les entreprises adjudicataires seront connues, après l'analyse des offres et examen des dossiers par la commission de passation des marchés qui se tiendra subséquemment* », a fait savoir madame Jacqueline Lydia Mikolo.

Dominique Maléla

Coopération Congo-Italie

DES CONGOLAIS BIENTÔT FORMÉS DANS LES MÉTIERS DE LA MÉCANISATION ET DE LA TRANSFORMATION DE VIANDE

L'Italie livrera bientôt à la République du Congo, une série de machines agricoles destinées à la mécanisation de la culture de maïs. Dans la même foulée, des jeunes bénéficieront des formations, tant dans le domaine de l'agriculture que celui de l'élevage, plus précisément dans le cadre de la conduite et de la maintenance des machine agricoles, ainsi que dans le domaine de la transformation de viande. L'installation d'un abattoir industriel dans la zone septentrionale du pays et la qualification de son personnel, sont également prises en ligne de compte par l'offre de formation des italiens.

La délégation congolaise...

Ces actions entrent dans le cadre de la mise en œuvre des 1er et 2ème mémorandums signés entre le Congo et l'Italie, il y a quelques mois à Rome. Celles-ci ont été au centre d'un échange le 21 mai 2015, entre le ministre de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, Jean Jacques Bouya avec une délégation italienne conduite par madame Ale Ssandra Schiavo, conseiller diplomatique du vice-ministre du développement économique de la République d'Italie, à son cabinet de travail.

Au cours de son séjour de travail en République du Congo, la délégation italienne s'est rendue dans quelques localités du département de la Cuvette, sur les sites qui accueilleront les différentes réalisations prévues dans lesdits mémorandums, en compagnie du ministre de l'agriculture et de l'élevage, Rigobert Maboundou. La rencontre avec le ministre Jean Jacques Bouya s'explique par le fait que ce dernier est le coordonnateur de la mise en œuvre de l'ensemble des accords signés à Rome.

Comme l'a expliqué le ministre Rigobert Maboundou, « *le 26 février 2015, le Président de la République avait effectué une visite d'Etat en Italie. En marge de cette visite, ont été signés de nombreux accords dans divers domaines. Entre temps, il est reparti dans ce pays, plus précisément à Milan, en tant que hôte officiel du gouvernement italien, pour assister à expo Milan 2015. En marge de cette exposition, le Président de la République avait eu des contacts avec le gouvernement italien, qui ont permis d'arrêter la date de cette visite, que venait d'effectuer nos amis italiens, pour faire déjà le point à mi parcours, de la mise en œuvre de ces différents accords* ».

Le ministre de l'agriculture et de l'élevage poursuit : « C'est pour cela que dans le cadre de ces deux mémorandums qui concernent le ministère de l'agriculture et de l'élevage, cette mission est arrivée pour voir les sites qui avaient été promis par le gouvernement . C'est ce qui a été fait à Owando sur le site de ce qu'on appelle kilomètre 7 et sur le site d'Otsende, où nous avons des centres de mécanisation. Nous l'avons fait également sur le site qui abrite le ranch du Président de la République, le plus grand centre animalier du pays, qui devrait servir de base pour la formation aux métiers de la transformation de viande ».

En guise de rappel, la signature des deux mémorandums porte notamment sur l'implantation des centres de formation dans les métiers de l'agriculture et de l'élevage, la fourniture des machines agricoles, l'implantation d'un abattoir et d'une chaine industrielle en vue de la transformation des produits de l'élevage. Dans les centres en perspective de création, les jeunes sortis des écoles conventionnelles auront l'occasion d'approfondir leurs connaissances, car la formation qu'ils ont reçue est beaucoup plus théorique que pratique. Les autres jeunes, dont le cursus scolaire n'a rien à avoir avec l'agriculture et l'élevage et qui désirent devenir des acteurs dans le secteur de l'agro pastoral, trouveront leur compte.

« *Il sera question de mettre sur le marché des jeunes qui soient capables de conduire des engins agricoles, de les réparer mais surtout, de les maintenir; de faire en sorte que les jeunes connaissent l'anatomie, la biologie animale, pour livrer sur le marché des viandes propres à la consommation* », a déclaré le ministre de l'agriculture et de l'élevage.

...et celle de l'Italie

De son coté, Mme Ale Ssandra Schiavo, après avoir positivement apprécié les sites visités à Owando, Otsendé et à Oyo, a annoncé que dans le cadre de la mise en œuvre du premier mémorandum, son pays s'est déjà engagé à livrer au Congo, des engins agricoles du genre tracteur, semoir, désherbeuse, pulvérisateur mécanique, pulvérisateur des produits chimiques. Pour la suite du processus de livraison, le Congo devrait faire connaître ses besoins en matière de machines agricoles. Elle a par ailleurs annoncé qu'une dizaine d'opérateurs du secteur agricole iront subir une formation pratique en Italie auprès des agriculteurs italiens.

Concernant le deuxième mémorandum, plus précisément l'installation de l'abattoir, Mme Ale Ssandra Schiavo a insisté sur la formation des éleveurs en amont, pour que l'élevage atteigne un niveau à mesure de soutenir l'abattoir puis la transformation de viande. « *Il faut d'abord accroitre la population de bétail puis former des acteurs en matière d'élevage, pour créer les bases de l'activité que nous voulons développer au Congo* », a-t-elle relevé, avant d'informer la partie congolaise qu'en juin prochain, des experts de la fédération italienne des éleveurs sont attendus au Congo.

Dominique Maléla

Infrastructures

LE JAPON ENTEND ACCOMPAGNER LE CONGO DANS LA CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT

Des experts japonais dans le domaine de l'urbanisme arriveront dans les prochains jours à Brazzaville, pour mener des études de faisabilité portant sur la construction des voiries urbaines dans la capitale congolaise. Cette question a été au centre de l'audience que le ministre de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, Jean Jacques Bouya a accordée le 21 mai dernier à son cabinet de travail, à l'ambassadeur du Japon au Congo, Shigery Ushio.

Outre le projet du Japon à s'impliquer dans l'assainissement de la capitale congolaise, ce dernier a également annoncé que son pays participera au désenclavement d'une partie de la sous-région de l'Afrique centrale, à travers le don d'une route transnationale. Celle-ci reliera le Cameroun et le Congo, en passant par le Gabon.

Bélita Gloire Wassémo

L'ambassadeur du Japon Shigery Ushio et le ministre Jean Jacques Bouya

Santé

DE NOMBREUSES STRUCTURES DE SANTÉ CRÉÉES

Une dizaine de projets de lois adoptés le 23 mai 2015 par le gouvernement réuni en conseil des ministres matérialisent la mise sur pied des nouveaux hôpitaux généraux, d'un hôpital de référence interdépartemental, d'une centrale d'achat des médicaments et d'un centre de drépanocytose à vocation sous régionale.

Le centre sous-régional de la drépanocytose

Certains projets sont destinés à combler le vide juridique existant jusqu'alors pour établissements de santé publique qui n'étaient hôpitaux généraux que de fait. C'est le cas de l'hôpital général de Dolisie dans le Niari et Adolphe Sicé de Pointe-Noire. Pour le premier cas par exemple, «*il s'agit de combler un vide juridique en permettant à l'hôpital de Dolisie d'avoir les capacités suffisantes d'organisation et de fonctionnement en vue d'améliorer la qualité des soins. Pour cela, il devenait nécessaire de lui reconnaitre le statut d'établissement public administratif à l'image de ceux de Brazzaville et Loandjili ». Pour l'hôpital général Adolphe SICÉ, créé en juin 1931, le ministère de la santé a pensé que « disposant d'une capacité d'accueil de 600 lits, couvrant non seulement le département de Pointe-Noire, mais aussi ceux du Kouilou, du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou, l'hôpital Adolphe SICÉ répond au statut d'un hôpital général conformément au décret du 31 décembre 1996 dont il était opportun et judicieux de le lui reconnaitre ». Quant à l'hôpital général 31 juillet 1968 d'Owando mis en service le 31 juillet 1975, d'une capacité d'accueil de plus de 200 lits, fonctionnait sans un cadre juridique approprié. « Il devenait donc opportun et judicieux de lui conférer le statut d'établissement public administratif », a déclaré le porte-parole du gouvernement. Dans cet élan, l'hôpital Mère-Enfant Blanche Gomes est transformé en un établissement public administratif, doté d'une morale, d'une autonomie financière et administrative. C'est la fin de sa gestion en régie. L'hôpital Edith Lucie Bongo Ondimba dans la Cuvette aura de 200 lits a une vocation interdépartementale. Il servira d'hôpital de référence aux départements de la Cuvette, Cuvette-Ouest, Sangha, Likouala, Plateau. « Il aura aussi une vocation sous régionale dans la prise en charge des pathologies chirurgicales sensibles* ».

Un centre sous-régional de la drépanocytose

Le Centre Antoinette Sassou N'Guesso aura pour mission d'assurer la coordination des activités de lutte contre la drépanocytose. Sa dénomination relève de la reconnaissance à l'épouse du président de la République, grâce au plaidoyer de qui la drépanocytose qui touche plus de 150 millions de personnes dans le monde a été déclarée un problème de santé publique par les Nations-unies. A la suite des états généraux de la drépanocytose, tenus à Brazzaville en juin 2005, il a avait été décidé de créer des centres nationaux de référence sur le continent. Par ailleurs, le gouvernement a créé le centre de traitement de l'insuffisance rénale. « *L'objectif poursuivi est de rendre accessible à tous les patients en insuffisance rénale aigüe et en insuffisance rénale chronique, les soins de suppléance rénale* ». Enfin, dans le souci absolu d'assurer l'accessibilité aux produits de santé essentiels à moindre coût aux populations, le gouvernement entend créer, la Centrale d'achat des produits de santé essentiels (Capse), sous forme d'établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il aura la mission « de rendre les médicaments essentiels génériques et autres produits de santé disponibles, accessibles et à moindre coût et de qualité à l'ensemble de la population, de fournir aux formations sanitaires publiques et privées les médicaments essentiels génériques et autres produits de santé, d'acheter pour revendre les médicaments essentiels génériques, médicaments traditionnels améliorés et autres produits de santé de qualité ».

Marlène Samba

REMERCIEMENTS

M. Pierre Fabrice NGAMANGOLI, Fortuné Richard MOUBE et Mme Joséphine NGANTSIELE remercient de tout coeur tous ceux qui les ont soutenus lors du décès de leur neveu et grand frère **Adrien MBEMBA MOUMPOLO** «Cocksi» survenu à Brazzaville.❐

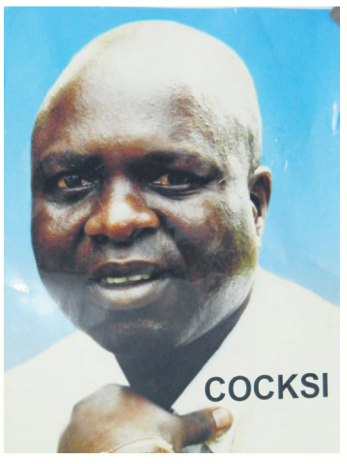

Humeur

LES RESSORTS DESTRUCTEURS DE LA LOI DU SILENCE

Un pays ne peut pas fonctionner sans lois. L'Etat régulateur les applique pour faire comprendre à l'ensemble de la communauté, par la persuasion, l'éducation et des mesures coercitives de suivre le droit chemin qui mène au salut individuel et collectif. Donc au progrès social.

D'ailleurs, le bon Dieu lui-même ne s'est pas départi de ce devoir. Face aux comportements qui pervertissent la société, il avait instruit miraculeusement (par le feu qui brûle un buisson sans le consumer) l'un de ses élus Moïse pour mettre en garde les hors-la-loi. Dix (10) commandements résument la volonté divine de faire de l'homme un exemple. Entre autres : tu ne mentiras pas, tu ne voleras pas, tu ne tueras pas, tu ne commettras pas d'adultère. La liste n'est pas exhaustive. Mais les récidivistes et irréductibles asociaux, considèrent que le magistrat céleste est trop loin pour imposer sa loi et que l'enfer dont on parle dans les églises et paroisses n'est qu'une illusion. Obnubilés par les sucreries de la vie terrestre, ils s'enfoncent chaque jour dans les méandres de l'immoralité et de la dépravation sociale. Du jugement dernier jugé trop lointain, ils n'en ont cure.

Les hommes ont également prévu des sanctions pour réprimer ceux qui dérivent de la trajectoire normale pour tirer la société vers le bas. Il y'a des amendes, des emprisonnements. Sous d'autres cieux, la peine de mort, par fusillade, par électrocution ou par pendaison, est l'ultime recours. Malgré cette forme de neutralisation des parasites sociaux qui gêne la vie d'autrui, les hors-la-loi persévèrent dans le mal faire.

Pourtant, pour admonester, réprimer, bref sanctionner, des structures existent. Animés par des hommes choisis par tant d'autres, sinon parmi les meilleurs, ils doivent réguler la vie sociale en sublimant le mérite, la réussite par l'effort, donc l'excellence. On peut citer pêle-mêle : la commission des droits de l'homme, la commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, la Cour des Comptes et de discipline budgétaire et j'en oublie.

Généralement, ceux qui sont appelés à s'occuper des droits de l'homme interviennent rarement dans la vaste étendue de ce domaine. On a l'impression qu'ils ne se contentent que de relayer les plaintes des manifestants qui déchargent leur courroux sur la brutalité policière. Comme si l'homme n'a pour unique et légitime droit que celui de manifester.

Bizarre aussi que ceux qui combattent la fraude et la corruption fassent toujours l'autruche devant les malversations visibles et répréhensibles. Dans un univers où les fraudeurs se bousculent pour se faire les poches, ils refusent de voir ce que voit le citoyen lambda. Ils ignorent ou feignent d'ignorer que la corruption généralisée ne gangrène pas seulement la vie politique d'un pays, elle paralyse aussi son développement économique.

Au sujet de la corruption, chacun sait que lorsqu'il s'agit de faire accélérer la délivrance d'un document administratif, elle peut mettre en jeu la vie ou l'avenir d'une personne. Dans un tribunal, il y'a danger lorsque le jugement repose, moins sur l'intime conviction des magistrats que sur le poids de l'argent reçu. Dans un hôpital, il y'a péril en la demeure lorsque le bistouri du chirurgien n'opère que sous l'impulsion d'espèces sonnantes et trébuchantes. Même chose à l'école lorsque les matabiches conditionnent les notes scolaires. Les choses se compliquent et forment des nœuds gordiens lorsqu'il s'établit entre les acteurs visibles et occultes des réseaux de relations et de complicités dont la pratique floue volontairement l'interdit pour auréoler le proscrit. La règle est de s'enrichir à partir des rentes obtenues de manière illégale. Il se crée alors dans ces circuits des hommes incontournables qui profitent de leurs positions dominantes pour perpétuer des attitudes extra-légales de surcroît lucratives.

Observez comment certains agents de l'Etat se comportent après la décision présidentielle sur la gratuité des documents administratifs ! Pour obtenir le casier judiciaire, le certificat de nationalité… Il faut de l'argent, comme dans un échange marchand où lesdits documents sont confondus à des marchandises. Mais l'argent récolté dans cs transactions maffieuses n'est jamais reversé au trésor public. La pauvreté offre dans ce cadre, un terrain propice à l'expansion de la corruption. Un petit groupe d'individus dans les administrations s'enrichit par des moyens occultes relevant d'activités non productives, tandis que le plus grand nombre s'arrache les cheveux pour l'engraisser en se trouant les poches.

Comment comprendre que le magistrat suprême s'indigne d'une situation qui gangrène l'administration et que ceux qui sont censés lutter contre le fléau se croisent les bras ? Aucune information judiciaire n'est ouverte, même lorsque la clameur publique résonne jusqu'aux tréfonds des quartiers populaires. Tous donnent l'impression que dans le pays, les corrupteurs et corrompus relèvent de la simple fiction. Paradoxalement, dans les organes de répression du phénomène, chacun s'agrippe à son siège au lieu de le juguler.

Comment alors s'étonner que certaines administrations publiques continuent de ployer sous la chape de plomb d'une gestion calamiteuse des budgets de fonctionnement ! A la surprise générale, les ordonnateurs restent de marbre et les directeurs financiers se la coulent douce. Ils savent comment contourner les inspecteurs des finances et la Cour des comptes et de discipline budgétaire.

Lutter contre la corruption est pourtant un combat noble pour défendre l'Etat de droit. Mais, les structures concernées par ce combat baissent la garde.

Mwana Mboyo

LA CRISE CENTRAFRICAINE EN VOIE DE RÉSOLUTION

Quoi qu'on en dise, quoi qu'on en pense, le forum de Bangui tenu du 7 au 11 mai 2015 a été ce grand moment de palabres cathartiques où les belligérants dans ce conflit qui a duré 2 années et demi, ont amorcé le processus de réconciliation nationale, pour préparer le terrain à de futures élections électorales, notamment présidentielles. Placé sous la surveillance étroite des représentants des grandes instances internationales, dont le médiateur international dans ce conflit est le président congolais Denis Sassou N'Guesso, les représentants des milices majoritairement musulmanes ex Séléka, les groupes d'autodéfense chrétiens anti-Balaka et les autres forces vives de la Centrafrique, n'ont pas eu d'autre alternative que de trouver des solutions à la chienlit qui s'est emparée de ce pays.

Une vue de la cérémonie d'ouverture des travaux

Plusieurs fois reporté, ce forum qui a réuni plus de 500 personnes, a connu des débats animés, du grabuge, de la bagarre, tant les enjeux étaient à la hauteur du drame qu'a connu le pays. Les chefs des principales parties belligérantes Michel Djotodia et François Bozizé n'ont pas effectué le déplacement de Bangui, indésirables qu'ils étaient, mais leurs représentants ont siégé.

Quatre ateliers ont été organisés au cours de ce forum : «Paix et sécurité », « Justice et réconciliation », « Gouvernance» et « Développement économique et social ».

Deux accords essentiels ont été signés. Le premier a mis en place une Cour pénale spéciale qui sera composée de magistrats nationaux et étrangers, visant à mettre fin à une longue tradition d'impunité en Centrafrique. Une recommandation principale des délégués, calquée sur le modèle sud-africain de « Vérité, Justice et Réconciliation ».

Le second, signé entre le gouvernement provisoire et les représentants des principaux groupes armés, porte sur le désarmement général, considéré comme la condition sine qua non sans laquelle aucune reconstruction du pays ne sera possible, tout comme la mise en place du processus démocratique n'ira à son terme.

Cet accord de désarmement, de démobilisation et de réinsertion dénommé DDR signé entre 9 groupes armés et le ministère de la défense est l'unique voie par laquelle passera le règlement de la crise centrafricaine. Chaque groupe armé s'engage à cesser immédiatement la lutte armée, à prévoir dans un bref délai le regroupement de ses combattants dans différents sites, leur prise en charge par le gouvernement avec l'appui de ses partenaires. Ces combattants auront le choix entre une intégration dans les corps en uniforme de l'Etat (armée, gendarmerie, police, eaux et forêts) ; soit être reconduits à l'intérieur du pays pour bénéficier de programmes de développement communautaire, générateurs de revenus.

A propos de la continuité de la vie politique, un report évident des élections prévues en juin et juillet 2015 s'est imposé de fait. Elles auront probablement lieu d'ici la fin de l'année, mais rien n'est sûr. Les caisses de l'Etat sont vides. Qui va les financer ? Ce qui tient lieu d'administration publique n'existe plus dans la réalité. Comment dans ces conditions, organiser immédiatement un recensement fiable et des élections transparentes au-dessus de tout soupçon, dans un pays ravagé par 30 mois de guerre civile ?

A moins que de bonnes volontés sur le plan international viennent à la rescousse de la Centrafrique. Déjà, l'opération Sangaris mise en place par le gouvernement français pour arrêter la guerre civile dans ce pays, coûte 524 millions de francs cfa par jour, soit 800. 000 euros.

Conséquence, la présidente de la transition Catherine Samba Pandza, élue en février 2014, devrait rester en place jusqu'à la fin de la transition, soutenue par la communauté internationale et les forces vives de la Centrafrique.

Roger Pao

LES COMMANDITAIRES DES ASSASSINATS DANS LE SAHEL ONT ÉTÉ TUÉS

Deux journalistes français de Radio France internationale (RFI) Ghislaine Dupont et Claude Verlon avaient été assassinés de sang froid le 2 novembre 2013 à Kidal au Nord Mali. Un djihadiste répondant au nom de Abdelkrim al-Targui avait revendiqué la mise à mort desdits journalistes. Dans la nuit du lundi au mardi 19 mai 2015, selon un communiqué du ministère français de la défense, des forces spéciales de l'armée française entrées en action, ont tué les deux principaux chefs d'Al Qaïda, responsables de cette tragédie.

Ghislaine Dupont et Claude Verlon

Il s'est agi d'Amada Ag Hama qui se faisait appeler Abdelkrim le Touareg et d'un autre djihadiste nommé Ibrahim Ag unawaien alias Bana, chefs de haut niveau d'Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et d'Ansar Dine, qui ont été tués avec leurs gardes du corps, 12 personnes au total.

Abdelkrim al-Targui particulièrement, avait été responsable de la mort de plusieurs otages français. Michel Germaneau, un ingénieur enlevé au Niger et exécuté en juillet 2010. Philippe Verdon trouve également la mort trois ans plus tard, alors qu'il est détenu par le groupe djihadiste.

Le même groupe détenait le dernier otage français au Sahel, Serge Lazarévic, libéré en décembre 2014. Avec ou sans rançon, la question reste posée?

Dans tous les cas, le paiement de rançons permettrait à AQMI d'acheter des armes pour la cause de leur combat.

Ibrahim Ag Inawaien (Bana) était un ancien officier de l'armée malienne qui avait déserté en 2006 pour rallier le Djihad. Il a été présent un moment à Gao lors de l'occupation djihadiste, soupçonné d'y avoir organisé des lapidations.

Les deux djihadistes étaient dans le collimateur de l'armée française depuis le début de l'opération Serval en 2012.

L'association des amis de Ghislaine Dupont et Claude Verlon, s'est dit soulagée par la mort de ces deux individus qui ne pourront plus nuire à personne.

L'enquête se poursuit néanmoins pour arrêter les exécutants de ces assassinats afin d'en savoir un peu plus long.

Roger Pao

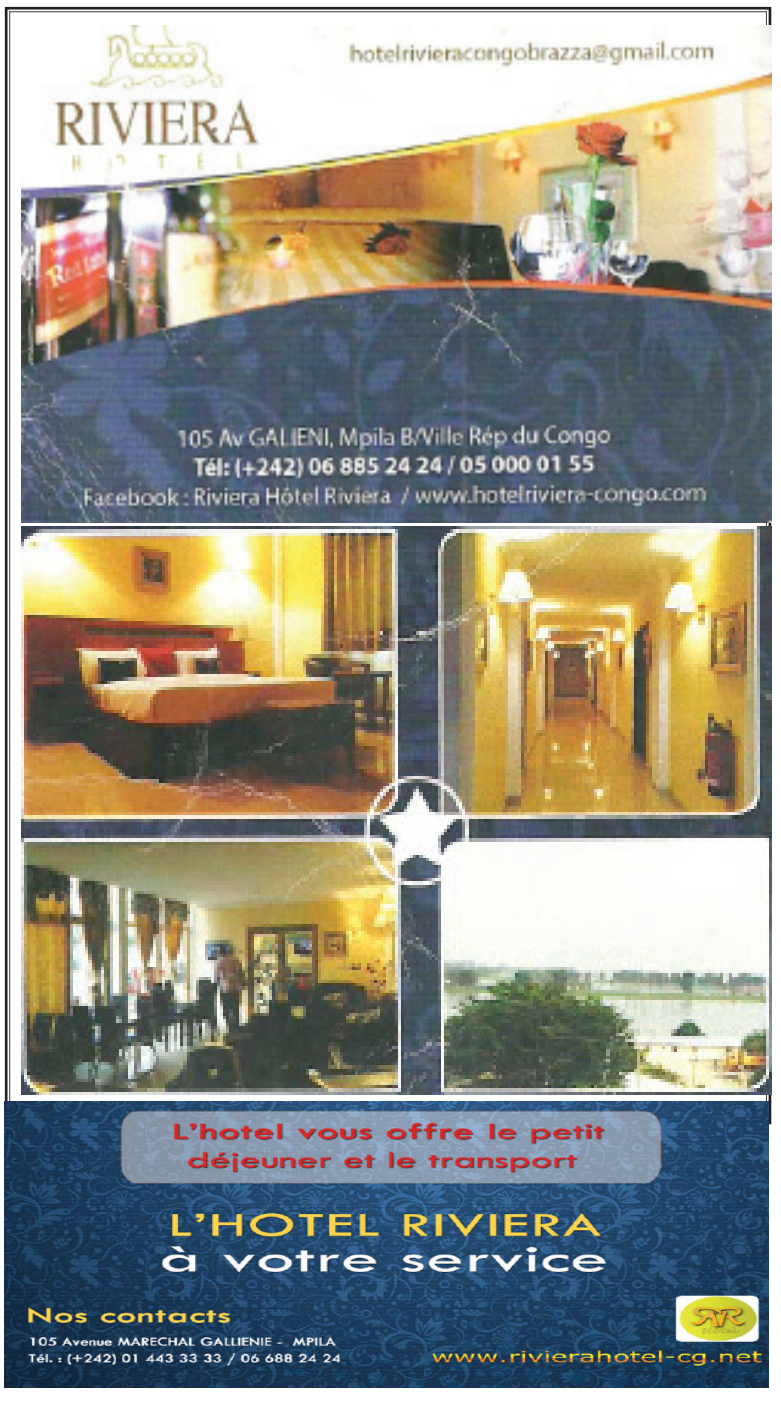

55ème anniversaire de Radio Congo

LA NOUVELLE GÉNÉRATION FACE AU CHALLENGE DU MOMENT

Le 25 mai 1960, Radio Congo, station nationale de la jeune République du Congo est inaugurée par l'Abbé Fulbert Youlou, Président de la république. Elle hérite du matériel, du patrimoine foncier et du personnel de la radio Inter Equatoriale. De cette date historique au 25 mai 2015, 55 ans se sont écoulés. Mais les prestations élaborées de ses précurseurs sont toujours évoquées avec admiration par des auditeurs nostalgiques. Ils se rappellent, la main sur le cœur, les pirouettes verbales des producteurs aujourd'hui défunts ou à la retraite. Avec la nouvelle génération es professionnels de la communication et de l'information, Radio Congo continue de jouer son rôle d'information, d'éducation, de divertissement et surtout de catalyseur de la conscience nationale.

Comme l'année précédente, la date anniversaire du 25 mai n'a pas focalisé l'attention de l'opinion. Or, il n'y avait pas meilleurs acteurs en pareille circonstance que les concernés eux-mêmes pour la mettre en exergue. Il nous est apparu qu'à la radiodiffusion nationale, ce repère historique a été considérée comme une journée ordinaire. L'opportunité était pourtant belle de faire un zoom sur la station et ses artisans, anciens et nouveaux. Les auditeurs sans lesquels toute radio ne saurait exister auraient pu également donner quelques avis sur la qualité des programmes et formuler des suggestions constructives. L'évolution historique de Radio Congo, les enjeux auxquels elle fait face, ainsi que ses perspectives d'avenir auraient pu permettre à travers des productions élaborées et diversifiées, surtout interactives, de saisir l'importance de cet instrument communicationnel dans le paysage médiatique d'aujourd'hui.

Quoiqu'il en soit, chacun sait que l'importance de Radio Congo n'est plus à démontrer dans un pays comme le Congo qui rythme son fonctionnement avec les opportunités de paix offertes. Dans ses missions traditionnelles déjà mises en exergue plus haut, l'accent doit être mis sur l'accès à l'information pour tous et à l'éducation. Ces deux missions sont d'ailleurs le gage de l'enracinement d'une culture de prévention des conflits. D'ailleurs, mieux que quiconque pour l'avoir plusieurs fois vécu, les Congolais savent que l'absence et la rétention de l'information plongent les populations dans l'angoisse, la peur et le désespoir. Les différentes guerres récurrentes qui ont secoué le pays l'attestent. Or, chacun sait que la peur engendre la violence. Pour la surmonter, il n'y a pas mieux que la radio et les autres médias pour soulager la conscience par une information sûre. Son accessibilité par toutes les forces sociales et politiques dans un pays intègre les droits de tous les citoyens.

Le CNRTV

Repères historiques

De sources concordantes, les débuts de la radiodiffusion au Congo remontent à 1936. A l'époque, il s'agissait d'une petite station disposant d'un émetteur de 50 watts. Ainsi, elle ne couvrait que Brazzaville et ses environs. Avec la deuxième guerre mondiale, la modeste station de radio, requinquée devient Radio Brazzaville. En 1943, elle devient l'une des stations radiophoniques en ondes courtes les plus puissantes du monde. Elle émet en direction de l'Afrique, de Madagascar, de l'Europe, des Amériques, du Proche et de l'Extrême Orient et de l'Asie.

En 1946, Radio AEF (Afrique Equatoriale Française) voit le jour, suite à un accord intervenu avec la Radio Télévision Française. Il s'agit d'un deuxième poste d'intérêt local et régional. Radio AEF fonctionne de manière indépendante dans les locaux de Radio Brazzaville.

La gestion et la diffusion de ses programmes est assurée par la Société de Radiodiffusion de la France d'Outre Mer (SORAFOM). A l'issue d'une convention signée en 1959 à Brazzaville entre l'Oubangui Chari, le Gabon, le Tchad et le Moyen Congo, Radio AEF devient Radio Inter Equatoriale. Toutefois, ses émissions vont s'arrêter le 18 avril 1960. Le 25 mai de la même année, le président de la république du Congo à l'époque, l'Abbé Fulbert Youlou, inaugure Radio Congo qui hérite alors du matériel et du personnel de la Radio Inter Equatoriale. En 1964, Radio Congo est gérée avec l'assistance française par le truchement de l'Office de Coopération et de Radiodiffusion (OCORA).

Un instrument de combat des peuples opprimés

En 1965, elle change de nom et devient la Voix de la Révolution Congolaise après la création du Mouvement National de la Révolution (MNR) qui instaure sous le Président Alphonse Massamba-Débat, le socialisme scientifique dans le pays. La création du Parti Congolais du Travail en 1969 par le Président Marien Ngouabi renforce sa capacité opérationnelle en ouvrant ses studios et micros aux mouvements de libération d'Afrique tels que : le Mouvement Populaire de la Libération de l'Angola (MPLA) et la South West African People Organization (SWAPO) de la Namibie. Le soutien à l'African National Congres (ANC) de Nelson Mandela est manifeste. Pendant cette période, plusieurs agents de la radiodiffusion nationale sont formés en Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS), République Populaire de Chine, République Démocratique Allemande (RDA), Cuba, Algérie…

C'est pendant la conférence nationale souveraine, plus précisément en juin 1991, que la Voix de la Révolution Congolaise redevient Radio Congo. Naguère, son siège a vogué entre certains sites de la capitale congolaise, écornés rageusement pour des besoins politiques. Depuis le 5 février 2008, Radio Congo est installée au Centre National de Radio et de Télévision à Nkombo-Matari. Au moment où la jeune génération de journalistes, régisseurs et preneurs de son s'emploient à lui faire jouer un rôle déterminant dans le débat national pour la démocratie et le progrès, un regard rétrospectif dans le rétroviseur de l'histoire oblige d'accorder une pensée pieuse envers ses anciens artisans que furent : François Itoua, André Bernard, Joachim Bitoulou, Henri Pangui, Félicité Safou Safouesse, Anne Marcelle, Charles Orphée Okabande, Claude Bivoua, Jean François Sylvestre Souka, Pauline Ball, Thérèse Makanda, Anne Marie Kidiba, Laurent Botséké, Germain Bissey, Joseph Gabio, Christian Gilbert Bembé. La liste n'est pas exhaustive. Puisse la nouvelle génération de journalistes s'affirmer dans la rigueur professionnelle qui avait caractérisé ces précurseurs du micro au Congo !

Dieudonné Békas

Droit international humanitaire

QUATRE ÉLÈVES-AVOCATS REMPORTENT LE CONCOURS DE PLAIDOIRIE

Une équipe de quatre élèves-avocats de l'Ecole Normale d'Administration et de Magistrature ENMA, a remporté la semaine dernière à Brazzaville, la 4è édition du concours national de plaidoirie du Droit international humanitaire (DIH) et des Droits de l'Homme (DH).

Ce concours organisé pendant trois jours par le Comité International de la Croix Rouge (CICR) bureau de Brazzaville, a regroupé cinq équipes de quatre étudiants chacune, de trois établissements universitaires, à savoir la Faculté de droit de l'Université Marien Ngouabi qui a présenté deux équipes, l'ENAM avec deux équipes dont une mixte et l'Université Libre du Congo (ULC), soit un total de 20 candidats.

Le CICR a organisé cette compétition nationale pour une connaissance plus approfondie de cette institution, et pour la mise en œuvre du DIH et des droits de l'Homme, afin de qualifier une équipe devant représenter le Congo au concours africain de plaidoirie sur les droits de l'Homme en novembre prochain à Niamey au Niger. A l'issue du concours, les quatre élèves-avocats de l'ENAM, notamment Herold Malonga, Lilian Ngantsouani, Brice Mboungou et Mlle Murielle Mouandza ont reçu du CICR, des ouvrages sur les conventions de Genève.

A cette occasion, la juriste de la délégation régionale du CICR en Afrique Centrale, Mme Christine Abéga, faisant lecture du message de la cheffe de bureau du CICR à Brazzaville, a déclaré que son institution fournit des efforts pour que les futurs décideurs ainsi que les leaders d'opinion comprennent la pertinence pratique du DIH et possèdent une connaissance approfondie de ses principes de base. « *Les efforts du CICR devraient encourager les futurs cadres à mettre en œuvre le DIH, influencer le débat humanitaire, le développement du droit, ainsi qu'à soutenir ses activités* », a-t-elle indiqué.

Mme Christine Abéga a, à cet effet, relevé que ces cadres seront appelés à mettre en œuvre, à respecter et à faire respecter le droit international, justifiant que l'action du CICR et du monde académique est de faire acquérir aux décideurs de demain, une connaissance de base du droit humanitaire et une compréhension des principales questions liées à l'action humanitaire.

Pour sa part, la présidente du jury de ce concours, Mme Emmanuel Delphine, a fait savoir que les quatre candidats admis bénéficieront d'une prise en charge complète du CICR, vu leurs talents et leurs compétences. Elle a souligné que les critères pour remporter ce concours sont objectifs, parce qu'ils devraient se mettre dans la position de tous les acteurs jusqu'à l'assimilation d'un procès.

De son côté, l'élève-avocat à l'ENAM, M. Herold Malonga, l'un gagnants de ce concours, satisfait de l'organisation et encourageant ses pairs pour avoir remonté les conditions extrêmes de travail, a exhorté les autorités congolaises à mettre en œuvre les moyens nécessaires, en vue de pérenniser ce genre de compétition entre les différentes facultés, dans le but de promouvoir la connaissance sur le DIH ; car, a-t-il poursuivi, c'est un droit qui ne reste pas en marge des disciplines enseignées actuellement.

Les meilleures équipes africaines à ce concours de Niamey recevront un chèque dont le montant n'a pas été dévoilé. La dernière édition africaine de ce concours de plaidoirie avait été remportée par l'équipe du Congo, rappelle-t-on.

Gulit Ngou

Passage de l'analogique au numérique dans l'audiovisuel

«AU CONGO, LE GOUVERNEMENT DÉCIDERA EN TEMPS OPPORTUN DU BASCULEMENT»

Le passage de l'analogique au numérique dans l'audiovisuel, tout le monde en parle. La date butoir de ce basculement étant fixé au 17 juin 2015, chacun en fait son refrain. Alors, dans les cybercafés, conférences de rédactions, taxis et bus, voire les familles, où le poste téléviseur est devenu un des membres à part entière, la question est sur toutes les lèvres. Comment va t- il se faire ? Quelle sera l'implication des politiques et techniciens concernés et surtout quel sera l'impact du basculement dans les ménages ? Le journal Le Patriote s'est rapproché de Martin Songa pour en savoir plus. Le Conseiller technique du Ministre de la Communication, Directeur du centre émetteur TV-FM PK13 a répondu sans fioritures aux questions qui lui ont été posées.

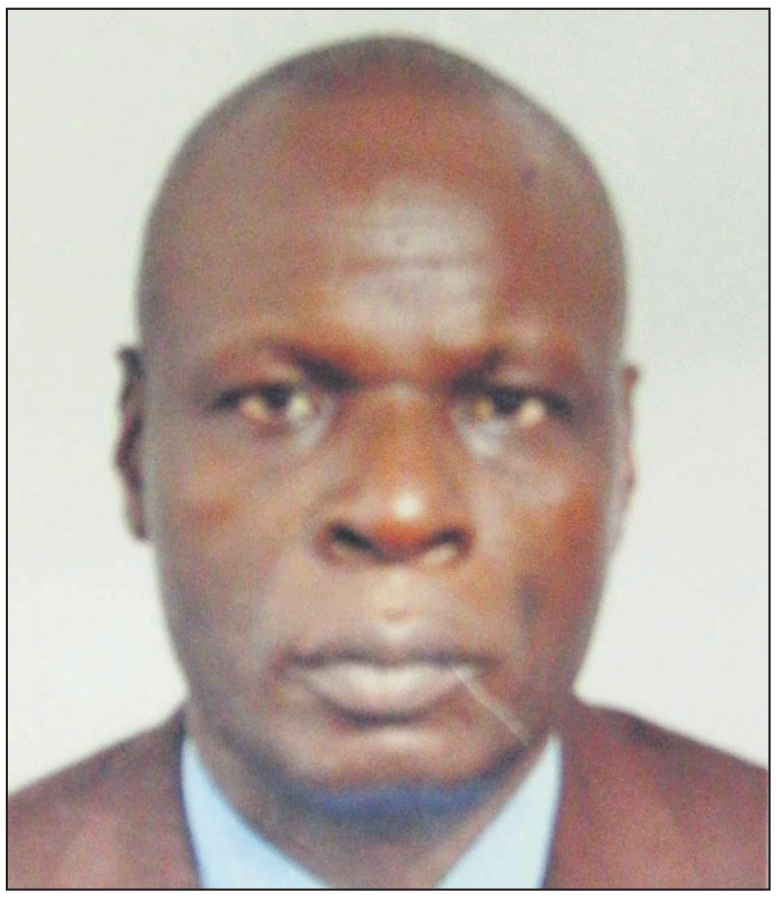

Le Patriote : ***Définition des concepts analogique et numérique.***

Martin Songa : Les phénomènes qui nous entourent sont quasiment tous continus. Lorsqu'ils sont quantifiables, on remarque qu'ils passent d'une valeur à une autre sans discontinuité. C'est par exemple, le cas de la température d'un lieu au cours d'un mois. Lorsque l'on souhaite reproduire les valeurs du phénomène, on l'enregistre sur un support afin de pouvoir l'interpréter pour reproduire le phénomène initial de la façon la plus fidèle possible. Lorsque le support physique peut prendre des valeurs continues, on parle d'enregistrement analogique. Une cassette audio ou un disque vinyle sont des supports analogiques.

Par contre, lorsqu'un phénomène ne peut prendre que des valeurs bien définies, en nombre limité (en général 0 ou 1), on parle de grandeur numérique.

De ce qui précède, il est évident que la représentation d'une grandeur analogique est une courbe alors que celle d'une grandeur numérique est un histogramme.

Les convertisseurs analogique /numérique et numérique /analogique permettent de passer respectivement d'une grandeur analogique à une grandeur numérique et réciproquement.

L.P.: ***Quel est l'effet de ces concepts dans l'audiovisuel?***

M.S.: Les signaux audio et vidéo sont des exemples typiques de représentation de phénomènes naturels. Ils peuvent être exploités soit sous la forme analogique, soit sous leur forme numérique. Sous leur forme analogique, ces signaux présentent l'inconvénient d'être sensibles à toute perturbation électromagnétique. Leur restitution sera alors moins fidèle et la qualité des images et des sons reçus sur nos récepteurs radio ou télé est généralement en deçà de celle attendue.

Par contre un signal numérique est beaucoup plus facile à reproduire qu'un signal analogique et peut être traité sur un ordinateur. Un tel signal (dit binaire) est insensible aux perturbations électromagnétiques car les valeurs des tensions sont distinctes. La qualité tant des images que des sons restitués est évidemment meilleure que celle obtenue en analogique.

L.P.: ***Pourquoi faut-il passer de l'analogique au numérique?***

M.S.: L'évolution de l'analogique au numérique est un mouvement mondial qui impacte l'ensemble des technologies de la société de l'information. Il est terminé dans le domaine des télécommunications, de la musique, de la photographie et de l'image. Il est en cours dans celui de la télévision et en retard dans celui de la radio.

Le passage de l'analogique au numérique dans l'audiovisuel est en fait une recommandation de l'Union Internationale des Télécommunications(U.I.T). Cette recommandation a fixé, pour la région Afrique, au 17 juin 2015, l'arrêt de la diffusion analogique de la télévision dans la bande U.H.F (470-862 MHZ) et au 17 juin 2020, l'arrêt de la même diffusion dans la bande V.H.F (174-230 MHZ). La télévision numérique terrestre(T.N.T) est le nouveau mode de diffusion qui devra, à partir de ces dates, remplacer la diffusion analogique.

Le passage à la télévision numérique permet de libérer une partie des fréquences jadis utilisées pour la diffusion analogique et qui peuvent désormais servir à tous, à la télévision numérique mais aussi aux télécommunications, au développement économique, à l'aménagement du territoire et à d'autres services publics tout en bénéficiant aux finances publiques grâce aux redevances collectées pour leurs usages.

De plus, en fonction de la norme de compression des signaux retenue, il est possible avec ce nouveau mode de diffusion, de regrouper dans un même multiplex (et donc de diffuser sur une seule fréquence), de 06 à 15 chaînes de télévision. Rappelons que dans le mode de diffusion analogique actuelle, une fréquence (V.H.F ou U.H.F) est utilisée pour la diffusion d'une seule chaîne télé. Etant donné que les ressources en fréquences sont limitées, il devenait de plus en plus difficile pour les régulateurs, d'accorder de nouvelles licences pour l'ouverture de nouvelles chaînes de télévision, tant dans les grandes agglomérations que dans les zones frontalières entre Etats.

Enfin, le signal étant rendu numérique depuis la production jusqu'à sa diffusion, les images reçues de la T.N.T sont d'une excellente qualité.

L.P.: ***Les conditions pour y parvenir dans notre pays sont-elles réunies?***

M.S.: La télévision numérique terrestre(T.N.T) est un mode de diffusion de signaux de télévision numérique par un réseau d'émetteurs hertziens terrestres.

Pour tous les pays, cette transition représente un enjeu important sur les plans technologique, économique et social. Le coût de cette mutation est évidemment non négligeable. Tout le réseau de diffusion du signal de la télévision doit être équipé de nouveaux émetteurs. Par ailleurs, une évolution du cadre réglementaire sur la diversité de l'information et des œuvres audiovisuelles produites et diffusées ainsi que l'implication de l'ensemble des acteurs et l'information du public doivent également être préalablement envisagés.

Pour toutes ces raisons, la transition de l'analogique au numérique peut également être considérée comme un enjeu politique important car il en va de la maîtrise du paysage audiovisuel national.

Au Congo, le Ministère de la Communication et la direction de la Télédiffusion du Congo, structure spécialisée ayant en charge la gestion du réseau de diffusion, ont déjà circonscrit tous les aspects techniques liés à cette mutation. Cependant cela ne suffit pas pour un basculement effectif à la date du 17 juin 2015. D'autres conditions préalables à la réussite de cette transition restent encore à réunir et lorsqu'elles le seront, le gouvernement de la république annoncera la date de ce basculement.

Tenant compte de ces difficultés communes à de nombreux pays africains, l'U.I.T a d'ailleurs décidé de prolonger le délai de passage à la télévision numérique dans trente(30) pays africains.

L.P.: ***Quel est l'impact du passage de l'analogique au numérique dans le vécu quotidien des auditeurs et téléspectateurs congolais ?***

M.S. : Pour l'ensemble des auditeurs et téléspectateurs, la T.N.T comme on l'a déjà relevé plus haut, permettra à ceux-ci de recevoir des images de bien meilleure qualité et surtout de disposer d'une offre télévisuelle plus diversifiée.

L.P.: ***Quelques conseils aux auditeurs et téléspectateurs.***

M.S.: D'abord que ceux-ci ne désespèrent pas. On dit toujours, «mieux vaut tard que jamais ». Les différents acteurs impliqués dans ce processus mettront tout en œuvre dans les délais raisonnables afin que le gouvernement de la république enclenche le processus de transition dans notre pays d'ici la fin de cette année.

Ensuite, les récepteurs de télévision qu'ils possèdent serviront encore à la réception de la télévision au de-là de la date butoir du 17 juin 2015. Par ailleurs, pour anticiper sur cette mutation, il est préférable dès maintenant, pour ceux qui envisagent d'acheter des postes téléviseurs, de payer des postes avec tuner numérique intégré. Ils sont reconnaissables grâce à l'inscription «T.N.T» sur un coin de la face avant de l'appareil. Avec ces nouveaux postes, il est possible de recevoir les signaux T.N.T sans recourir à des boitiers adaptateurs indispensables lorsque l'on utilise les anciens appareils.

Par ailleurs, quel que soit le type d'appareil, l'antenne utilisée pour recevoir les signaux T.N.T restera l'antenne U.H.F « râteau» rencontrée sur les toits de nos habitations.

Enfin, inutile de paniquer au sujet de la radio car la T.N.T n'a aucune incidence sur la diffusion des signaux de la radio qui seront toujours reçus en modulation de fréquence et en ondes courtes avec les mêmes récepteurs.

L.P.: ***Les structures socio-sanitaires et culturelles autour du centre émetteur PK13 ne sont –elles pas impactées par les ondes émises par les installations techniques de ce centre ?***

M.S.: Le gouvernement ne décide pas sans consulter les experts. Tous les projets qui s'exécutent actuellement sur ce site le sont dans l'intérêt des populations. Il faut donc arrêter la polémique sur ce dossier.

Propos suscités par
Isaac Longo

NUMÉROS UTILES
(urgences)

Police :	06 628 87 71 05 558 46 18
C.P.Q. Poto-Poto 2:	06 895 53 02
Gendrmerie :	05 596 03 90 06 886 28 33
Sapeurs pompiers :	05 516 89 89 ou le 118
Pompes funèbres municipales (pour le ramassage des corps en dépot)	06 662 53 00 05 536 92 71

Site:www.lepatriote-congobrazza.com : E-mail : lepatriotecongo@yahoo.fr

Tour de cadrage de la coupe de la C.A.F

ESPÉRANCE DE TUNIS ET ORLANDO PIRATES PRATIQUEMENT QUALIFIÉS

A l'exception de l'As Kaloum de Conakry (Guinée) largement battue sur terrain neutre (0-2), à Bamako précisément pour cause de fièvre Ebola par Orlando Pirates, toutes les équipes qui recevaient l'ont emporté. Espérance de Tunis, surtout elle, a mis le turbo pour écraser Hearts of Oak du Ghana par 4 à 0.

Il y a du lourd, du très lourd même en ce moment en coupe de la CAF. C'est à croire que la ligue africaine des champions, compétition la plus prestigieuse dans le continent au niveau inter-clubs, a été complètement vidée de ses ténors.

En dehors de l'Entente Sportive de Sétif (Algérie) et du TP Mazembé (RDC) qui ont su résister à la révolution, National Al Ahly (Egypte), Espérance de Tunis (Tunisie), Club Sfaxien (Tunisie) et Raja de Casablanca (Maroc) viennent tous d'être reversés en coupe de la C.A.F. Là-bas, ils retrouvent d'autres grosses cylindrées comme Zamalek (Egypte), Club africain (Tunisie), As Vita-club (RDC), Etoile Sportive du (Tunisie) et Orlando Pirates (Afrique du sud). Voilà pourquoi, cette année, la coupe de la CAF sera plus animée, plus excitante, et probablement d'un niveau plus élevé que la ligue des champions. Mais le constat qui saute tout de suite aux yeux c'est qu'à mi-parcours du tour de cadrage les équipes reversées ont pris de l'ascendant sur les vainqueurs des huitièmes de finale de la coupe de la CAF.

A l'exception, cependant, de l'As Kaloum de Conakry qui, pour cause de fièvre Ebola, a dû recevoir les sud-africains d'Orlando Pirates à Bamako (Mali). Là-bas, hélas, les Sud-africains ont fait valoir leur expérience et l'ont emporté par 2-0. Ce qui rend la tâche des guinéens pratiquement insurmontable. Mais sur les autres terrains d'accueil les visiteurs ont eu droit à une pilule amère. A commencer par Hearts of Oak du Ghana qui a pris eau à Tunis.

L'équipe ghanéenne ayant été battue sur le score de 0 à 4. Autre succès consistant, celui d'AC Léopards de Dolisie qui a pris le meilleur sur Warri Wolves du Nigéria par 3 à 0. Le Rajà de Casablanca (Maroc), le Club Sfaxien (Tunisie) et le Stade Malien (Mali) ont battu respectivement Etoile du Sahel (Tunisie), Asec Mimosas (Côte d'ivoire) et As Vita club (RDC) sur un score identique de 2-0. C'est le National Al Ahly (Egypte) qui a difficilement battu Club africain par 2 à 1. Autre résultat serré, la victoire de Sanga Balendé de Mbuji-Mayi (RDC) devant Zamalek (Egypte) par un but à zéro.

L'Espérance de Tunis (Tunisie)

Orlando Pirates (Afrique du Sud)

D'où viendra le coup de tonnerre au retour ?

Evidemment, on n'en est qu'à mi-parcours et il reste encore quatre vingt dix minutes et peut-être plus pour connaitre les équipes qualifiées pour le championnat des quarts de finale. La tâche paraît insurmontable pour les ghanéens de Hearts of Oak et Warri Wolves du Nigeria surclassés respectivement à Tunis (0-4) et à Dolisie (0-3). Cependant, sait-on jamais. En 1974 Vita-club de Kinshasa avait été sévèrement battu à Brazzaville par le Cara (0-4) dans le cadre de la manche-aller des huitièmes de finale de la coupe des clubs champions. Mais lors de la manche-retour disputée à Lubumbashi, les dauphins noirs avaient remonté leur handicap jusqu'à s'imposer par 3 à 0. Si le match s'était joué à Kinshasa peut-être que Vita-club aurait réussi à remettre le compteur à zéro et pourquoi pas à se qualifier. Alors, même avec un avantage aussi net, il y a quand même lieu de faire preuve de méfiance. Seulement devant une équipe comme Espérance de Tunis un retournement de situation sera synonyme de tremblement de terre à la plus haute échelle.

Les guinéens de l'As Kaloum, battus à domicile, n'ont plus qu'à se préparer à faire une croix sur la compétition. Car, en football, les miracles ne se produisent pas n'importe quand et n'importe comment. Mais, pour le reste, tout peut encore arriver. A commencer dans le match Vita club-Stade Malien. Car l'équipe chère au président Amisi ne renonce jamais. Elle a tout d'un genre anglophone où prédomine le Fighting spirit. Jamais complexé, jamais battu d'avance Vita-club a pour habitude de se donner à fond et de se battre quatre vingt dix minutes durant. Les maliens ont sûrement réalisé une excellente opération à Bamako mais ils doivent s'attendre à souffrir terriblement à Kinshasa.

Ce sera probablement aussi le cas pour Club Sfaxien à Abidjan face à l'Asec Mimosas. L'Etoile Sportive du Sahel et raja de Casablanca sont deux équipes qui se connaissent parfaitement. Par conséquent, difficile de prévoir ce qui pourrait se passer au cours du match-retour. Duel au couteau en revanche lors de Club africain-National Al Ahly. L'avantage du terrain n'a pas du tout d'importance dans ce choc de géants. Tout dépendra seulement de la forme du jour mais ce sera chaud. Déplacement plutôt périlleux pour Sangha Balendé de Mbuji Mayi (RDC) au Caire pour y affronter Zamalek. Le seul et petit but d'avance sera extrêmement difficile à tenir au Caire. Mais, sait-on jamais.

Nathan Tsongou

Brève:

C'est au plus tard le 1er juin prochain que le tribunal arbitral du sport (T.A.S.) rendra son verdict sur l'affaire Etoile du Congo contre CARA et la fédération congolaise de football. L'audience avait eu lieu le 16 avril dernier à Lousanne (Suisse).

NIGHT CLUB Vertu

La Direction du Night Club VERTU a le plaisir d'informer son aimable clientèle qu'elle y trouvera désormais des chambres bien climatisées. Une opportunité exceptionnelle pour les personnes en quête d'un repos bien mérité.

NIGHT CLUB VERTU

N° 40 rue Arc-en-Ciel Nkombo-Matari (non loin du CNRTV) - Brazzaville

Tour de cadrage de la coupe de la CAF

SCÉNARIO IDÉAL POUR LES FAUVES DU NIARI

Excellent départ pour A.C Léopards de Dolisie dans le tour de cadrage de la coupe de la CAF. Les Fauves du Niari ont, en effet, dominé Warri Wolves du Nigeria par 3 à 0 le dimanche 17 mai dernier à Dolisie lors de la manche-aller des huitièmes de finale bis de la coupe de la CAF.

A.C Léopards de Dolisie

Tout le monde ou presque espérait dans son for intérieur que l'équipe de la capitale de l'or vert réussisse, enfin, à marquer des buts, beaucoup de buts sans en encaisser. Question d'effectuer le prochain déplacement au Nigeria en toute sérénité. La peur des congolais, tout au moins de ceux qui se réclament des Fauves, résidait dans le fait que, lors de ses trois dernières rencontres à domicile, AC Léopards a concédé un nul (0-0) contre Sewé sport de Côte d'Ivoire et battu de justesse Gor de Mahia du Kenya et Smouha Sporting club d'Alexandrie (Egypte)sur le score identique d'un but à zéro. Il y avait comme l'impression que l'attaque de l'équipe congolaise était subitement devenue muette. Cela devenait, évidemment, inquiétant car dans une compétition d'un tel niveau le « bétonnage » seul n'est plus une garantie. On l'a vu à Alexandrie ou il a suffi d'encaisser deux buts pour se faire débarquer. Cette fois, dos au mur, les poulains de lamine Ndiaye sont allés puiser au plus profond d'eux-mêmes pour inscrire un, deux puis trois buts sans en concéder un seul. AC Léopards a enfin donné l'image d'une équipe équilibrée et donc solide aussi bien défensivement que sur le plan offensif. Voilà qui permet de rêver d'une qualification en phase de poules et de protéger le quota congolais auprès de la CAF.

Attention à ne pas se déconcentrer

Le football, bien sûr, n'est qu'un jeu et dans un mauvais jour tout peut arriver. Mais, le plus souvent, cela dépend de la manière dont on prend les choses. L'erreur, en ce moment, serait de croire que la qualification est déjà dans la poche et, que plus rien de fâcheux ne peut arriver. C'est là mal connaître le football car les exemples sont à la pelle où de terribles retours de manivelle ont eu lieu. En football, jamais rien n'est programmé d'avance. Il faut toujours donner le meilleur de soi. Pour atteindre l'objectif visé. Surtout qu'en Afrique tous les moyens sont bons pour provoquer, sortir l'équipe visiteuse du match et créer les conditions d'une horrible injustice. Aussi, pour AC Léopards, l'idéal serait d'oublier le match-aller et de viser la victoire, rien que la victoire, au Nigeria. Le Nigeria qui n'est pas une terre inconnue pour les Fauves.
Ils savent qu'ils n'ont jamais eu la vie facile là-bas et c'est seulement à domicile qu'ils sont souvent parvenus à aller jusqu'au bout de leurs désirs. Voilà pourquoi le prochain déplacement au Nigeria ne devrait pas être considéré comme un voyage d'agrément. Bien au contraire, il faudra s'attendre à une farouche opposition d'une équipe blessée et qui entend sauver son honneur. On sait ce que représente l'honneur pour les équipes représentatives nigérianes. Et donc, il faut être suffisamment fort pour contenir des Nigérians qui en veulent toujours.
Lamine Ndiaye, dès son arrivée, a pris l'engagement de faire d'AC léopards un grand club. Le grand club c'est celui qui est parfaitement structuré et qui demeure à jamais compétitif. C'est le cas, par exemple, du Tout Puissant Mazembé de Lubumbashi (RDC). Les années passent mais l'équipe de Moïse Katumbi Tchapwé est encore et toujours là. C'est pour cela que cette équipe est considérée à juste titre comme l'une des grosses cylindrées du continent. Le président Katumbi a su patiemment bâtir un empire que tout le monde respecte aujourd'hui. Nul doute, Remy Ayayos Ikounga marche sur ses traces. Et déjà AC Léopards bénéficie du respect de la Confédération africaine de football. Pour preuve, lors du dernier tirage au sort du tour de cadrage, les Fauves ont eu droit à un statut spécial. Ça ne va sûrement pas s'arrêter là. Car le président Ayayos s'accroche obstinément à l'idée de laisser des traces positives en ligue africaine des champions. Ayayos et Lamine Ndiaye, même combat. Voilà un mariage de raison, et, probablement aussi d'amour. Des dispositions ont déjà été mises en place pour asseoir la discipline et la victoire du 17 mai dernier est sûrement le fruit d'une organisation en voie de bonification. Le moment viendra où l'on en reparlera mais, en attendant, la loupe reste placée au dessus-de Warri Wolves-AC Léopards. Les Fauves sont en ballotage favorable. Allez les Gars !

Nathan Tsongou

LE PATRIOTE
Siège: 106 bis, Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE DU 25 MARS 2010

Directeur Général
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA

Secrétaire Général de Rédaction
Bertin EKANI

Rewriter
Aimé Raymond NZANGO

Equipe rédactionnelle
Laurent LEPOSSI, Dieudonné BEKAS, Georges ENGOUMA, Jules Débel, Gulit NGOU, Roger PAO, Dominique MALELA, Ernest OTSOUANGA

Relationniste
Anderson de MBALOÉ,

Mise en pages
YENGO MALANDA

Impression
Les Dépêches de Brazzaville

31ème coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe de handball

UNE PARTICIPATION CONGOLAISE PRESQUE QUELCONQUE

Quatre équipes congolaises dont deux par version viennent de prendre part à Libreville (Gabon) à la 31ème édition de la coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe. A l'exception d'Abosport dames qui a répondu présent dans le dernier carré, toutes les autres ont sombré en quarts de finale.

Il y a de cela 29 ans. Libreville, la capitale gabonaise, chantait les louanges du handball congolais. Car, en coupe d'Afrique des clubs champions, l'Etoile du Congo (dames) remportait le deuxième titre de gloire de son histoire après celui de 1985 à Rabat (Maroc) tandis que l'Inter-club (hommes) disputait la deuxième finale continentale de son histoire. Le handball congolais était encore considéré comme une très solide académie même si, de passage à Brazzaville, le célèbre ministre gabonais, Boniface Assélé, s'étonnait de ce que la grande Etoile du Congo s'entraînait dans des conditions inappropriées. 29 ans après, il n'y avait plus deux mais quatre équipes congolaises à prendre part à la deuxième compétition de la confédération africaine de handball. Ceux des gabonais qui ont vécu le récital congolais de 1986 s'attendaient sûrement à quelque chose de semblable puisque l'Inter-club (hommes) et l'Etoile du Congo (dames) étaient encore là. Mais, cette fois, ils ont plutôt découvert Abosport (dames) qui, devant eux, a démontré que l'Etoile du Congo n'était plus ce qu'elle était. Certes pour une main tordue mais défaite quand même devant Abosport. Il reste que le handball congolais, depuis bien longtemps, n'est plus capable de faire face à l'adversité angolaise.
Abosport a donc tout logiquement plié devant la puissance de Primeiro de Agosto en demi-finales. Mais son mérite aura été de prendre une place au podium et de ramener du bronze à Brazzaville.

N'est-ce pas inquiétant avant les jeux africains?

La performance d'Abosport tend à prouver que ce handball congolais a encore de beaux restes. Surtout que quatre ans plus tôt, à Maputo (Mozambique), il avait disputé la finale féminine du tournoi des dixièmes jeux africains même si le résultat fut proprement catastrophique. Le problème c'est que tout cela n'est guère rassurant. Quant tout le gratin continental répond présent à une compétition, le Congo n'est plus rien. En dames, l'Angola, la Tunisie, l'Algérie et même la RDC se disputent le nord. Pas la peine d'évoquer la version masculine où l'Egypte, l'Algérie, et la Tunisie, sont réellement inaccessibles. Or, par le passé, le Congo constituait le quatrième côté du carré dans la hiérarchie.
Maintenant, hélas, il est réduit au rang de faire-valoir. Dans soixante dix jours le tournoi de Brazzaville va débuter et au regard de ce qui vient de passer à Libreville que peut on encore faire pour changer le cours de l'histoire ? Logiquement, pas grand-chose. Il nous reste simplement à espérer que les dames, surtout elles, puissent se faire violence pour créer le miracle. Car, à vrai dire, le Congo a préparé des infrastructures modernes pour les jeux mais ses propres sportifs ont visiblement été relégués au second plan. Et quand le Chef a tapé du poing sur la table, il était déjà trop tard. Il nous reste seulement à croiser les doigts, à prier Dieu pour que l'impossible se produise. Car, après tout, le Danemark sans se préparer avait quand même remporté l'Euro 92. Alors, accrochons-nous à cet espoir.

N.T.